

ISSN 0242-603 X

Année 1999

Volume 17

Bulletin de la
Société Linnéenne
Nord-Picardie



- Siège Social -
Maison des Sciences et de la Nature
14, place Vogel - 80000 AMIENS

Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie

agrée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976
relative à la PROTECTION DE LA NATURE

Constitution du Conseil de la Société pour l'année 1999

Bureau

Président	M. Jean-Roger WATTEZ
Vice-Président d'honneur	M. Marcel BON
Vice-Présidents	M. Philippe CLOWEZ, Gérard SULMONT, Vincent BOULLET
Secrétaire	M. Pierre ROYER
Secrétaire adjoint	M. Philippe PAGNIEZ
Trésorier	M. Philippe FAUCHILLE
Bibliothécaire-Archiviste	M. Gilbert GUILLOUARD

Conseil d'Administration

Mme Christine BRUNEL, Melle Véronique HURTEL et MM. Eric DIAZ, Guillaume DECOCQ, Marcel DOUCHET, Jean-Paul LEGRAND, Emile MERIAUX, Jacques MORTIER, Michel SIMON.

Rédaction du bulletin : Guillaume DECOCQ, Jean-Christophe HAUGUEL, Michel SIMON, avec la participation d'Annie WATTEZ.

Le programme semestriel des activités de la Société est envoyé aux Linnéens courant février et courant juin. La Société se réunit en assemblée générale courant mars. La Société publie un bulletin annuel dont la parution intervient au cours du premier trimestre.

Bibliothèque

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés lors de sa permanence mensuelle le troisième Mercredi de chaque mois de 16H30 à 19H (sauf juillet et août) au siège de la Société 14, place Vogel à Amiens. Certains ouvrages sont prêtés pour une période d'un mois. Pour une consultation hors permanence prendre rendez-vous auprès de Monsieur GUILLOUARD au 03 22 09 57 55.

Trésorerie

Le Trésorier insiste très vivement auprès des Linnéens pour que ceux-ci acquittent le montant de leur cotisation/abonnement au cours des trois premiers mois de l'année.

Cotisation-Abonnement au bulletin	Individuel	Couple	Etudiant et moins de 25 ans
	120,00 FF	180,00 FF	60,00 FF

Les Linnéens peuvent s'acquitter soit par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de : Société Linnéenne Nord-Picardie), soit par virement postal (au C.C.P : Lille 2681 58W), soit par virement bancaire (au compte n° 28673700183 du Crédit Agricole de la Somme).
Pour les Collègues étrangers : soit par virement ou mandat postal international ou eurochèque, (ajouter 20 FF), soit par virement bancaire international (ajouter 100 FF)

Adresser toute correspondance à :

Société Linnéenne Nord-Picardie
Maison des Sciences et de la Nature - 14, place Vogel - 80000 AMIENS

ÉDITORIAL

LA MÉMOIRE DE NOTRE SOCIÉTÉ DÉMÉNAGE...

Au cours de l'année 1999, la bibliothèque de la Société Linnéenne a dû changer de local. Le déménagement n'a certes pas été de longue distance -il consistait simplement à migrer vers une autre pièce, plus exigüe (!) mais néanmoins agréable. Mais quand on connaît le volume des ouvrages à déplacer, on se rend vite compte de l'ampleur de la tâche ! C'est notre nouveau bibliothécaire M. Gilbert GUILLOUARD qui a pris en charge ce travail, aidé par quelques membres de la Société. Il a eu, par la force des choses, l'occasion de prendre connaissance de l'ensemble de ces ouvrages...

La bibliothèque a été réaménagée pour rendre plus accessibles certains ouvrages. Cette nouvelle disposition facilitera la découverte des richesses qu'elle contient et chaque membre de la Société pourra en profiter. La fréquentation de la bibliothèque est actuellement très faible. Espérons que ce travail encouragera de nombreux membres à venir la consulter... (Rappelons à cet effet qu'une permanence est assurée le troisième mercredi de chaque mois, de 16 h 30 à 19 h).

La bibliothèque comprend beaucoup de livres récents mais aussi de nombreux ouvrages anciens. Une place importante est tenue par les bulletins de la Société depuis sa création, en 1872, jusqu'à nos jours. Notre bibliothécaire a constitué une collection de référence et une autre, de consultation. La plupart des bulletins sont encore disponibles en de nombreux exemplaires. Un inventaire complet de ces bulletins est en cours de réalisation. Ils sont disponibles à la vente pour les personnes intéressées.

Ces bulletins constituent la mémoire de la Société Linnéenne mais nous donnent aussi de nombreuses informations scientifiques et anecdotiques sur la région. Aussi, M. Maurice QUÉTU, notre ancien bibliothécaire, a commencé dans ce bulletin une « Rétrospective » qui couvrent, pour cette première partie, les années 1872 à 1874. Ainsi chacun pourra se rendre compte de l'intérêt de ce patrimoine. La lecture de ces anciens bulletins est passionnante ; elle nous rappelle que notre environnement est en continuelle évolution (trop souvent hélas par destruction ou altération des sites).

La rédaction du bulletin, à laquelle chaque membre peut participer, permet de consigner un certain nombre d'observations et de les transmettre aux générations futures. La description d'un site à un moment donné, avec ses caractéristiques biologiques, écologiques, mais aussi culturelles et humaines, sera un précieux renseignement pour celui qui s'y rendra dans un an pour le découvrir, ou dans bien plus longtemps pour étudier son évolution. Chacun peut, à son niveau, y contribuer. Ces bulletins sont aussi le reflet de la vie de la Société et nous souhaitons améliorer dans les prochaines parutions les comptes rendus des activités écoulées. Là encore, tout membre de bonne volonté peut s'y atteler, la charge de la rédaction d'un compte-rendu d'excursion ne devant pas obligatoirement reposer sur les épaules de celui qui l'a dirigée ! Le bénévolat est l'affaire de tous... Enfin, rappelons que des disciplines entières disparaissent de nos programmes d'activités (géologie, entomologie, etc.), ce qui évidemment très dommageable pour une Société de Sciences naturelles au sens large... ; À NOUS TOUS DE RÉAGIR !

Bonne lecture à tous,

Le Comité de Rédaction

LES PANIERS SCULPTÉS DE LA HAIE DE GERBEROY (OISE)

par **Marie-Agnès VALCKE**

8, Faubourg de Bretagne
F-80200 PERONNE

Au cours d'une promenade dans la jolie petite ville de Gerberoy (Oise) et ses alentours, j'ai découvert par hasard une haie remarquable par ses différents attraits que je vais tenter d'exposer dans cette monographie.

I. PRÉSENTATION DE LA VILLE DE GERBEROY

1. Une cité exceptionnelle

Gerberoy, l'une des plus petites villes de France, est remarquable par sa cité historique (ses vieilles ruelles joliment pavées, bordées de maisons des XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles où la pierre s'associe à l'argile de la brique, au bois de colombage et à la tuile plate ; ses remparts ; sa collégiale Saint Pierre...) et son environnement exceptionnel de verdure. La forêt domaniale de Caumont, d'une superficie de 220 ha, se trouve en totalité sur le territoire de Gerberoy (440 ha). Par ses différents attraits, Gerberoy est classé comme l'un des « plus beaux villages de France » (READER'S DIGEST SELECTION 1977) (Figure 1).



Figure 1.

2. Situation géographique

Postée comme une sentinelle à 188 m d'altitude aux confins de la Normandie et de la Picardie, à 100 km de Paris, 50 km de Rouen et d'Amiens et 25 km de Beauvais, Gerberoy est en effet une ville frontalière par sa situation géographique (Figure 2).

3. Situation administrative

La petite ville de Gerberoy comptait 136 habitants au recensement de 1990 et le dernier de 1999 fait apparaître une forte diminution de ce nombre, soit 116.

Sur le plan administratif, Gerberoy appartient à la région de Picardie, et notamment au département de l'Oise. Elle fait partie de l'arrondissement de Beauvais et du canton de Songeons.

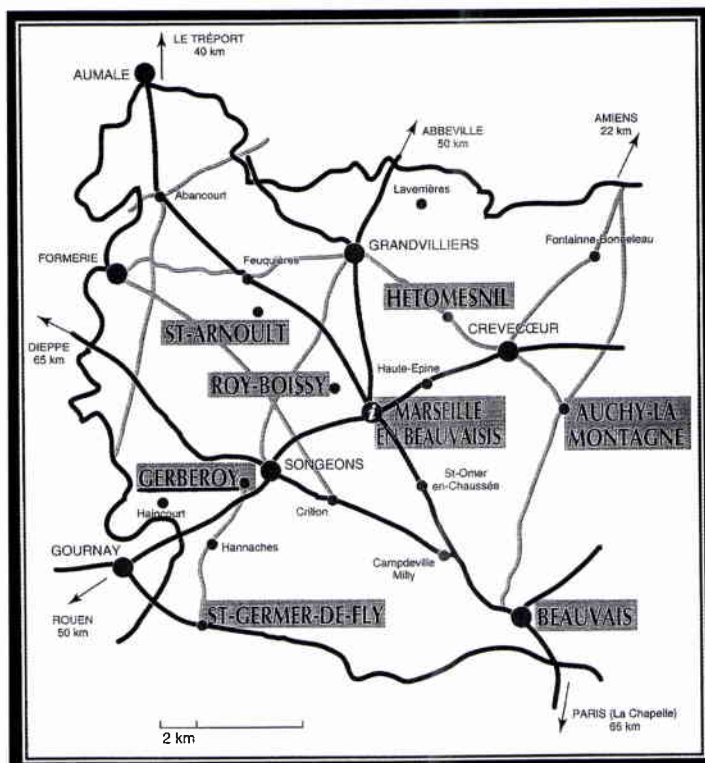


Figure 2. Situation géographique de Gerberoy.

4. Etymologie

En ce qui concerne l'étymologie de Gerberoy, le dictionnaire étymologique des lieux de France (DAUZAT & ROSTAING 1963) émet l'hypothèse d'une dérivation à partir du nom germanique Gairbet ou mieux du latin Garbarium, gerbier, tas de gerbes, d'où l'évocation des gerbes du Roy et de la moisson.

Sur la carte de CASSINI, publiée vers 1757 (Figure 3), on retrouve l'appellation de Gerberoy, ainsi que sur celle de l'IGN (Paris 1978) (Figure 4).

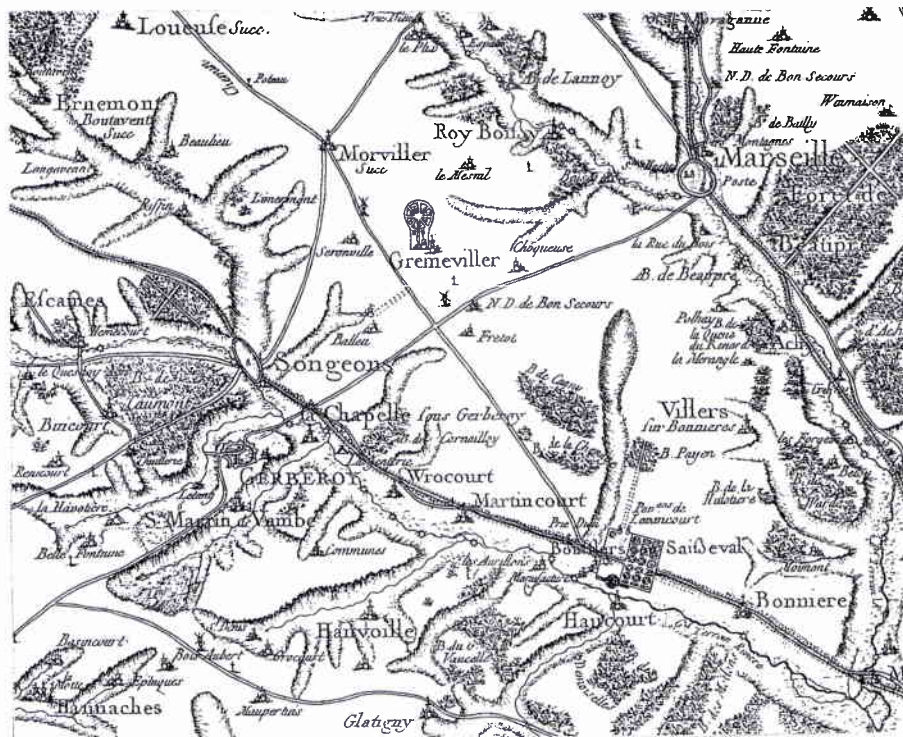


Figure 3. Carte de CASSINI (échelle 1/86400).

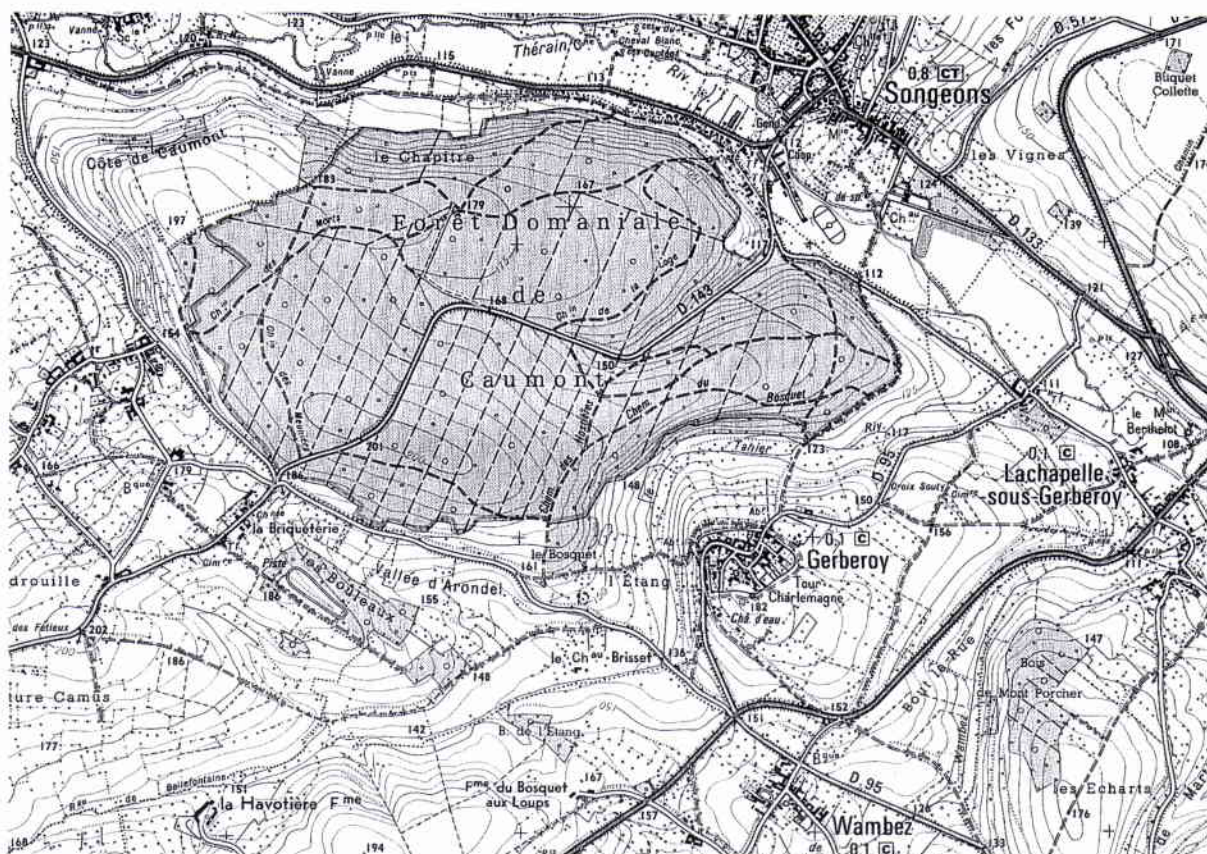


Figure 4. Carte IGN 2210 Ouest - Crévecoeur-Le-Grand (échelle 1/25000).

Le titre de ville de Gerberoy et l'attribution des armoiries "trois gerbes d'or sur fond de gueules" dateraient de l'époque du roi Philippe-Auguste, vers 1202.



Figure 5. Armoiries de Gerberoy.

II. LA HAIE STYLISÉE GERBORÉENNE

Au cours de la visite de cette remarquable bourgade limitrophe du pays de Bray, mon attention fut attirée par une curiosité de l'art topiaire : la haie située sur la route départementale 95 entre Gerberoy et La Chapelle-sous-Gerberoy (Figure 6).

Cette haie " stylisée " m'a conduite à effectuer un inventaire floristique, quelques investigations livresques (recherches d'archives en mairies de Gerberoy et Songeons) et orales auprès du maire de Gerberoy, M. VALLOIS, et de l'ingénieur subdivisionnaire de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) de Songeons, M. DAVIET.



Figure 6. Haie stylisée de Gerberoy : état actuel.

1. Inventaire floristique

La liste des espèces présentes en dénombre quinze, qui sont les suivantes (Nomenclature : LAMBINON et al. 1992) :

Crataegus monogyna Jacq.

Evonymus europaeus L.

Prunus spinosa L.

Quercus robur L.

Fraxinus excelsior L.

Cornus sanguinea L.

Corylus avellana L.

Acer campestre L.

Rubus sous-section *Suberecti*

Hedera helix L.

Ribes uva-crispa L.

Clematis vitalba L.

Viscum album L.

Galium mollugo L.

Rosa sp.

2. Origine

Comme nous le dit DEREBERGUE (1994) à propos de plantations communales : "C'est ainsi qu'on planta des rosiers devant l'école, près de la mairie..., des hêtres rouges sur la route de Wambez, des marronniers sur la place... On planta aussi une haie et des peupliers le long de la route qui descend de Gerberoy à l'arrêt (l'ancienne halte du petit train de Milly à Formery)".

Cette haie diversifiée par ses différentes essences aurait été plantée vers 1908. Dans le registre des délibérations du conseil municipal de Gerberoy (Figure 7 et 8), il est question d'un don de M. Henri LE SIDANER (1862-1939), artiste peintre, lors de la séance extraordinaire du 7 juillet 1907 (LE SIDANER 1985).

Séance extraordinaire du 7 juillet 1907

Le Maire de la Ville de Gerberoy certifie avoir convoqué le Conseil municipal, en session extraordinaire, pour le dimanche 7 juillet, à 10 heures du matin.

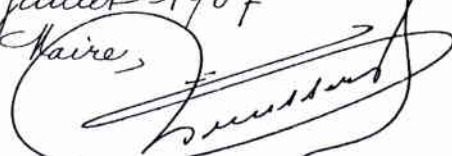
Ordre du jour :

Musée

Plantation d'arbres

Achat de Turf pour la pompe à incendie
Gerberoy, le 3 juillet 1907

Le Maire,



100 133
de 1907

N°: 420
Musée
Plantation
d'arbres

dernier, le Conseil décide que la grande salle de l'hôtel de ville sera affectée à l'installation du musée communal.

L'Assemblée accepte le don de M. Le Sidaner, artiste peintre, qui offre de faire planter à ses frais un certain nombre d'arbres, sur la route de Hambeq, entre la maison de M. Demillier et le jardin de M. Lemaire ;

Adresse ses plus vifs remerciements à M. Le Sidaner pour sa générosité, et aussi pour l'intérêt qu'il ne cesse de porter à la Commune.

Fait et délibéré à Gerberoy, les jours, mois et an susdits.

Figures 7 et 8 : Extraits du registre des délibérations du Conseil municipal de Gerberoy.

Il est nécessaire de mentionner aussi l'intervention du Touring Club de France dans l'embellissement de la petite ville de Gerberoy.

3. La taille

Lors de la session de mai 1912, la taille de la haie fut évoquée au n° 136 du registre des délibérations de la municipalité de Gerberoy (Figure 9).

Traitement pour taille des
arbres, soins aux puits

Traitement pour taille des arbres et soins aux puits.

M. Le Maire propose d'augmenter de 10⁺ le traitement de M. Lesage fixe à 127⁺ pour taille des arbres et soins aux puits, attendu que M. Lesage doit tailler maintenant la haie qui borde la route de l'arrêt. M. Le Maire propose cette somme pour raison d'économie, car il serait impossible de faire tailler ladite haie pour la somme de 70⁺;

Figure 9. Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Gerberoy.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le garde-champêtre effectuait la taille de cette haie. Puis la DDE de Songeons employa un tâcheron, un cantonnier de l'époque travaillant à la tâche, c'est-à-dire à la taille de ces arbustes. Il fut remplacé ensuite par un cantonnier de l'équipement, employé de l'Etat. De nos jours, deux employés de la D.D.E. assurent cette coupe deux fois par an : début juin, avant la fête des roses qui a lieu le troisième dimanche de ce mois, et fin octobre, voire début novembre. Cette opération est assurée par l'utilisation d'un sécateur à mains et d'un taille-haies à essence.

4. Les paniers

La caractéristique de cette haie est la présence de paniers stylisés.

A. L'origine

L'origine de la forme du panier est peut-être due au hasard ou au " marquage " du territoire par le cantonnier responsable de ce tronçon de voie communale, qui s'est en quelque sorte " exprimé " et par la suite a été encouragé par ses directeurs successifs. Cet art topiaire local n'était en aucun cas voulu à ses débuts, mais aujourd'hui il est valorisé par sa gestion. Il tend même à se développer aux abords de Songeons et près du boulevard Robert-Courteheuse à Gerberoy.

B. La composition

C'est essentiellement sur l'épine blanche, *Crataegus monogyna* Jacq., que cet art se réalise, ainsi que sur l'épine noire, *Prunus spinosa* L. Les jeunes pousses sont ligaturées par 2, 3 ou 4 avec du fil de fer afin de concrétiser progressivement l'anse tout au long de la croissance de ces branches.

Ces deux " épines ", appelées communément " épinne " et pour le prunellier " épinne nùère ", fructifient sous forme de cénelles pour l'aubépine et de prunelles, " fourdrinne, fourdrène, gravinchon " (BEAUVY 1990). Ces fruits constituent une source d'alimentation hivernale pour les petits oiseaux et créent un aspect décoratif du socle et de l'anse des paniers par leurs couleurs carminées ou noirâtres.

Les noms vernaculaires répertoriés dans " le dictionnaire picard des parlers et traditions du Beauvaisis " (BEAUVY, 1990) font référence à toute une dialectologie locale et, plus précisément dans notre étude, au secteur de La Neuville-Vault. D'autres essences de notre haie (aye) peuvent être relevées : frêne (frinne), sureau (sure), gui (gyi), clématite (vyorne), chêne (kinne).

C. L'approche ethnobotanique formelle

Suite à l'observation de ce fait ethnobotanique, il est intéressant de synthétiser toutes ces données en les formalisant à l'aide d'opérateurs concrétisant les relations homme-arbustes, en faisant référence aux travaux de de FOUCAULT (1987, 1992) et de moi-même (VALCKE 1989).

Trois opérations sont nécessaires pour la réalisation progressive de ce panier végétal stylisé :

- la taille des rameaux **t**,
- le tressage des jeunes pousses **v**,
- la stylisation **s**,
- la structuration Σ .

De là, découle la formule suivante, évolutive dans le temps en ce qui concerne la plante P, soit l'aubépine, soit le prunellier, en vue de la confection d'un panier dans la haie de la RD 95 entre Gerberoy et La Chapelle-sous-Gerberoy :

$$[\text{spanier} = \Sigma(\text{vtP} = \text{anse}, \text{tP} = \text{socle}), \text{F}' = \text{ornementer}]$$

Plusieurs étapes successives interviennent en effet dans la réalisation du panier végétal, étapes dépendant de la croissance de la plante, de la phénologie et de l'intervention humaine.

Tout d'abord, une première taille (t) de la plante est effectuée afin d'élaborer le socle, puis à l'aide d'un fil de fer, on réalise peu à peu l'anse du panier en tressant (v) les jeunes pousses.

Une fois, la taille et le tressage en partie achevés, un des employés de la DDE continue la pratique de l'art topiaire en stylisant (s) en forme de panier, tout en essayant d'harmoniser au mieux cette remarquable sculpture végétale.

Les rameaux coupés à l'aide d'un sécateur à mains ou d'un taille-haies sont ramassés avec le camion-grue de la DDE, puis brûlés dans une marnière du secteur.

Le panier rappelle la fabrication artisanale locale de jadis et toute la symbolique de la générosité campagnarde avec ses productions.

La haie ainsi taillée avec ses paniers possède une fonction F' qui est d'ornementer, agrémenter le site par ses sculptures originales et inattendues.

5. Les fonctions de la haie

La haie gerboréenne précédemment étudiée assure la clôture de l'herbage et crée une barrière végétale de protection des animaux (vaches...). Indirectement, des fonctions écologiques viennent s'y ajouter :

- effet de brise-vent,
- stabilisation du sol en évitant l'érosion par le vent et l'eau,
- rôle d'abris pour les petits oiseaux,
- apport de nourriture (cénéelles, prunelles à l'automne et à l'hiver),
- possibilité de nidification et d'éclosion des oeufs,
- présence d'une microfaune (araignées, insectes, fourmis...).

III. CONCLUSION

Cette haie gerboréenne contemporaine est remarquable :

- par sa localisation dans un site exceptionnel (la vallée d'Arondel et la forêt domaniale de Caumont) inscrit à l'inventaire des Sites, Perspectives et Paysages depuis 1976 et par arrêté préfectoral du 20 novembre 1996 classé comme Zone de Protection du Patrimoine Architectural et d'Urbanisme et Paysager (ZPPAUP) à l'exception de la forêt domaniale ;
- par ses richesses floristique, faunistique, paysagère, topiaire et ethnobotanique ;
- par sa pérennisation de la toile réalisée en fin d'automne 1995 par M. A. van BEEK, peintre à Saint Paul (60) (Figure 10) ; l'art de peindre une haie, c'est lui garder vie et l'admirer au delà de son site naturel.



Figure 10. Toile de A. van Beek - 1995.

BIBLIOGRAPHIE

BEAUVY F. -1990- Dictionnaire picard des parlers et traditions du Beauvaisis. 360 p., Eklitra LVIII.

DAUZAT A. et ROSTAING Ch. -1963- Dictionnaire étymologique des lieux de France. Larousse, Paris.

DEREBERGUE M. -1994- Gerberoy de mon enfance. *Bulletin de la société des amis de Philéas Lebesgue* 25 : 39-44. La Neuville-Vault (60).

FOUCAULT B. (de) -1987- Essai de formalisation de l'ethnobotanique. *Journ. Agric. Trad. Bota. Appl.* 34 : 31-45.

FOUCAULT B. (de) -1992- De l'ethnobotanique à l'ethnoscience naturelle. *Bull. Soc. Linn. Nord-Pic* 10 : 15-34.

LAMBINON J., DE LANGHE J.-E., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J. -1992- Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines. Quatrième édition, 1092 p., Ceuterick, Leuven, Belgique.

LE SIDANER R. -1985- Gerberoy, boulevard du Beauvaisis. Résumé et additifs. 135 p., Lecerf, Rouen.

READER'S DIGEST SELECTION -1977- Les plus beaux villages de France. 322 p., Paris.

VALCKE M.-A. -1989- L'Homme et les plantes dans la région de Bouchavesnes-Bergen (département de la Somme). Thèse de Doct. en Pharmacie, 258 p, Lille.

* *
*

**VICIA TETRASPERMA (L.) SCHREB. SUBSP. GRACILIS (D.C.) HOOK.,
FABACÉE MÉCONNUE DE LA FLORE DU NORD DE LA FRANCE
ET DE LA PICARDIE**

par **Jean-Roger WATTEZ**

Laboratoire de Botanique et de Cryptogamie,
Faculté de Pharmacie, 1 rue des Louvels, F-80037 AMIENS CEDEX

Résumé

La découverte d'une Fabacée méconnue : *Vicia tetrasperma* subsp. *gracilis* (= *V. gracilis* ; = *V. tenuissima*) dans une friche calcaire herbeuse proche d'Amiens est commentée ; l'intérêt phytogéographique de cette observation est souligné.

Abstract

Vicia tetrasperma subsp. *gracilis* (*V. gracilis* = *V. tenuissima*) has been discovered recently in a chalky waste land of west Picardie near from Amiens. The rarity in northern France and the phytogeographical interest of that uncommon Fabaceae are commented.

I. PRÉAMBULE

Lors d'une herborisation dans une petite partie du vaste terrain de manoeuvres militaires (actuellement délaissé) situé aux portes d'Amiens entre les localités de Dury et de Saint Fuscien, une Papilionacée inhabituelle fut observée avec une certaine régularité sans pouvoir être nommée ; après avoir consulté plusieurs flores (actuelles ou moins récentes), je suis parvenu à nommer cette plante. Il s'agit de la Vesce grêle (également connue sous d'autres noms (cf. *infra*).

Or, il semble bien qu'il s'agisse de l'une des seules stations actuellement connue de cette espèce en Picardie occidentale et dans le nord de la France. Il était opportun de signaler cette découverte qui permet de préciser le statut régional de cette espèce et devrait inciter les botanistes locaux à la rechercher.

II. PROBLÈMES NOMENCLATURaux ET CARACTÈRES DISTINCTIFS

Certains taxons offrent la particularité d'avoir été nommés différemment par les botanistes les ayant étudiés puis décrits ; la vesce grêle est dans ce cas comme va le révéler l'énumération ci-jointe. Pour certains auteurs, cette Fabacée est considérée comme une sous espèce désignée comme suit :

Vicia tetrasperma (L.) Schreb., subsp. *gracilis* (DC) Hook.
in Lambinon *et al.* 1992
Provost 1993
Boullet *et al.* 1999.

Par contre, d'autres auteurs élèvent la Vesce grêle au rang d'espèce mais plusieurs vocables différents ont été retenus :

- *Vicia tenuissima* (Bieb.) Schinz. et Thell.

plusieurs auteurs ont adopté cette nomenclature ; citons Poinso 1972, Fitter 1978, Flora europaea 1981, Corillion 1982, Guinochet et de Vilmorin 1984, Bernard 1986, également Oberdorfer 1969.

- *Vicia gracilis* Loisel
in Coste 1937, Niel 1889, Riomet et Bournerias 1952-1961

- *Vicia laxiflora* Brot.
in Blamey et Grey-Wilson 1989

- *Vicia parviflora* Cav.
in Stace 1978, Lambinon *et al.* 1992 (en tant que synonyme).

En outre, certains auteurs rattachent la vesce grêle au sous genre *Ervum* parfois isolé au sein du genre *Vicia* ; c'est le cas de Lloyd 1876, Graves et Rodin (ré-impression 1976) qui mentionnent *Ervum gracile* DC et de Bonnier qui cite *Ervum tenuifolium*, Lagasca.

Sans prendre position sur le fait de considérer (ou non) la vesce grêle comme une espèce ou une sous espèce, j'ai choisi de retenir la nomenclature suivante :

- *Vicia tetrasperma* (L.) Schreb. subsp. *gracilis* (DC) Hook., qui est celle de la dernière édition de la « Flore de Belgique et des régions voisines » (1992) et plus récemment celle de l'« Inventaire de la flore vasculaire du Nord et du Pas de Calais » (Boullet, 1999).

Il est plus important d'indiquer quels sont les caractères botaniques permettant de reconnaître la Vesce grêle. Jauzein (1995) précise :

« pédoncules nettement plus longs que les feuilles, portant souvent plus de deux fleurs, généralement supérieures à 6 mm ; gousses les mieux développées à 5-6 graines ».

Sur le terrain, la Vesce grêle se distingue par les caractères suivants :

- port plutôt étalé sur le sol, ne formant pas de « touffes » comme *Vicia tetrasperma* s.s.
- pédoncules floraux dépassant nettement la longueur de la feuille, composée de folioles lesquels sont allongés, étroits et peu nombreux.
- fleurs groupées par 4 à 6, nettement plus grandes que chez *Vicia tetrasperma* s.s. et d'une belle couleur bleue.

III. AIRE GÉNÉRALE ET PRÉSENCE LOCALE DE *VICIA TETRASPERMA* SUBSP. *GRACILIS*

• Selon Flora europaea (1981), *V. tetrasperma* subsp. *gracilis* est répandu dans le sud et l'ouest de l'Europe jusqu'en Angleterre ; le fait est qu'en Grande Bretagne, cette espèce a été observée dans le centre et le sud de l'Angleterre mais qu'elle y est en recul selon Blamey et Grey-Wilson (1989 - « local and declining ») puis Stace (1997).

• En Belgique, comme van Rompaey et L. Delvosalle n'individualisent pas ce taxon par rapport à *Vicia tetrasperma* subsp., on ne peut estimer sa présence.

• La carte réalisée par Fitter (1978), bien que très approximative révèle qu'en France *Vicia tetrasperma* subsp. *gracilis* est limitée au sud de la Loire tout en remontant vers le Massif Armoricaïn (compte tenu de la douceur du climat) ainsi que vers les provinces de l'est (compte tenu de la chaleur plus marquée des régions continentales).

• Si pour Guinochet et de Vilmorin (1984), *Vicia tetrasperma* subsp. *gracilis* est A.C. dans une grande partie de la France et pour Cosson et al. A.C. dans le Bassin Parisien (en 1861 il est vrai...), d'autres auteurs sont plus précis dans leur appréciation de la présence de la Vesce grêle. On ne s'étonnera pas que Bernard (1996) l'estime C. dans les Causses et Lloyd (1876) A.C. dans la Charente inférieure et la Vendée calcicole. Toutefois, une seule indication de récolte récente figure dans la compilation réalisée par Terrisse (1998) pour la région Poitou-Charentes Puymylerle, Charente en 1983 (citée dans une Contribution à l'inventaire de la flore. *Bull. SBCO* 1984, t. 15, p.54).

Mentionnons l'opinion de :

- Poinot (1972) A.R. en Bourgogne
- Corillion (1982) A.R. à A.C. dans les milieux xérophiles calcaires du val de Loire.
- Provost (1993) A.R. à R. en Basse Normandie. « espèce xérophile plutôt calcicole ».

Lambinon *et al.* (1992) estiment sa distribution mal connue ; elle est, selon eux, A.R. en Lorraine et dans le tertiaire parisien.

L. Delvosalle me précise (in litt.) : « que sa répartition ancienne était plus fournie à l'ouest, surtout vers le littoral et que l'actuelle montrera une fréquence encore notable en Lorraine (et peut être un peu plus à l'ouest) »

• Le fait est qu'en Picardie et dans le nord de la France, les observations concernant *Vicia tetrasperma* subsp. *gracilis* sont peu nombreuses et toutes anciennes dans l'Aisne (*in* Riomet et Bournerias, 1952-61), A.R. peu abondant dans l'Oise (*in* Graves et Rodin, 1976 reprint), six pointages. dans la Somme (*in* Eloy de Vicq 1865), un pointage ; Villers/Authie. dans le Pas de Calais (*in* Masclef 1886), un pointage ; Renescure près de Saint Omer.

Aucune observation récente dans la France septentrionale n'a été effectuée semble-t-il ; la vesce grêle n'est mentionnée dans aucune des contributions ou notes floristiques parues à plusieurs reprises que ce soit dans le Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie (depuis 1989 début de la parution de cette rubrique) ou dans le Bulletin de la Société de Botanique du Nord de la France (depuis 1992).

IV. LE BIOTOPE

L'ex champ de manoeuvres de Saint Fuscien dont la superficie est de plusieurs hectares occupe une pente légère, plutôt vallonnée orientée vers le sud ; le substrat crayeux est recouvert par une formation herbacée où prédominent l'avoine élevée et le brachypode penné. Compte tenu de l'abandon du site, les arbustes pionniers (cornouillers, prunelliers, viornes...) s'y sont implantés, principalement en périphérie.

Un tel biotope est favorable à un beau développement de groupements calcicoles xérophiles comme le montrera le relevé de végétation ci après. L'ex champ de manoeuvres de Saint Fuscien se situe au nord de ce que l'on appelle couramment le sud Amiénois, petit secteur privilégié sur le plan climatique connaissant une pluviosité relativement faible se situant légèrement au dessous de 650 mm par an (Wattez, 1980 - 82).

Cette particularité a permis l'implantation de plusieurs espèces continentales intéressantes d'un point de vue biogéographique telles :

- *Q. pubescens* qui profite de l'arrêt d'exploitation des "larris" pour s'étendre en plusieurs sites.
- *Anemone sylvestris*, taxon particulièrement précieux, malheureusement en forte raréfaction (Wattez, 1991)
- *Gentianella ciliata* dont il existe une unique station non loin de Boves, très isolée par rapport à l'aire continue de cette espèce continentale (Wattez et Melenc, 1995).

Relevé de végétation effectué le 18 juin 1999

10 m² / recouvrement : 90 %

<i>Vicia tetrasperma</i> s.e. <i>gracilis</i>	12
<i>Brachypodium pinnatum</i>	43
<i>Agrimonia eupatoria</i>	11
<i>Origanum vulgare</i>	12
<i>Senecio erucaefolius</i>	+
<i>Bunium bulbocastanum</i>	+
<i>Centaurea</i> gr. <i>nemoralis</i>	+
<i>Arrhenatherum elatius</i>	12
<i>Lotus corniculatus</i>	22
<i>Trisetum flavescens</i>	11
<i>Lathyrus hirsutus</i>	+2
<i>Koeleria pyramidata</i>	+
<i>Seseli montanum</i>	+
<i>Centaurea scabiosa</i>	+
<i>Silene vulgaris</i>	+
<i>Eryngium campestre</i>	+
<i>Trifolium campestre</i>	+2
<i>Cerastium vulgatum</i>	+2
<i>Achillea millefolium</i>	+
<i>Convolvulus arvensis</i>	+
<i>Hypericum perforatum</i>	+
<i>Linum catharticum</i>	11
<i>Poa</i> gr. <i>trivialis</i>	11

D'un point de vue phytosociologique, ce groupement végétal est comparable à ceux qui occupent les "larris" de la Picardie occidentale. Dans la plupart des cas, ces anciens terrains de parcours ne sont plus guère exploités ; aussi, assiste-t-on à l'extension des espèces d'ourlet (*Origanetalia*) qui repoussent la flore calcicole xérophile originelle (*méso-Bromion*) ; un certain nombre d'espèces de friches plus ou moins rudérales complètent la composition floristique du relevé.

Aussi, est-il hasardeux dans ces conditions, d'aller plus loin dans l'interprétation synsystématique de celui-ci ; toujours est-il que *Vicia tetrasperma* subsp. *gracilis* y trouve des conditions de milieu favorables, permettant à cette espèce méditerranéo-sub-atlantique (selon Oberdorfer, 1980) de prospérer.

A la périphérie du site et aux pieds des fourrés, une autre Fabacée est présente : la gesse des près, *Lathyrus pratensis* qui prolifère par places ; ses grappes de fleurs jaunes s'étalent sur les chaumes du Brachypode penné. A l'extérieur du site, une autre gesse, la tubéreuse, *Lathyrus tuberosus*, recouvre le sol d'une friche voisine de ses grappes de fleurs rouges agréablement parfumées. Ajoutons que Bourmerias (1984) estime que *V. gracilis* pourrait être considérée comme caractéristique de la flore des « moissons sur limons » c'est à dire des groupements de l'*Aphanion arvensis* Tüxen 60, actuellement considérée comme sous-alliance de l'*Aperion spica venti* Tüxen 50.

V. PRÉSENCE DES VESCES DANS LA FLORE REGIONALE

Profitons de cette mise au point sur une Vesce peu répandue dans la France septentrionale pour envisager brièvement le statut des autres espèces appartenant au genre *Vicia* dont la présence a été signalée dans le nord de la France et la Picardie.

1) Espèces répandues

Vicia cracca,

probablement l'une des Vesces indigènes les plus répandues ; *V. cracca* est commune dans tous les milieux humides, également sur les talus, dans les friches, les terrains vagues herbeux. Il est probable que le climat frais de la Picardie favorise l'implantation de cette espèce substratomésophile à hygrophile.

Vicia sepium,

appréciant une ambiance péri-forestière, la Vesce des haies croît fréquemment en lisière des bois, dans les allées forestières ainsi qu'au pied des haies et sur les talus aux abords des villages bocagers ; elle égaie ces formations verdoyantes de ses grappes de fleurs mauves.

Vicia hirsuta,

plante assez répandue dans l'ensemble, se développant dans les friches herbeuses, sur les talus et les bermes routières, de préférence sur les substrats riches en bases.

Vicia sativa,

« le groupe de *V. sativa* mérite largement la dénomination de complexe » écrit Ph. Jauzein (1995). Compte tenu des données de la Nouvelle flore de Belgique... et des régions voisines (1992), on peut préciser que deux sous espèces peuvent être distinguées :

- la subsp. *sativa*
cultivée comme fourrage ; fréquemment spontanée ;
- la subsp. *nigra* (= *V. angustifolia* L.)
localement abondante sur les sols filtrants, en particulier vers le littoral.

2) Espèces peu communes

Vicia tetrasperma s.s.,

beaucoup plus rare que *V. hirsuta* et ce pour des raisons édaphiques ; en effet *V. tetrasperma* est une espèce plutôt acidiphile que l'on rencontre sur les sols sableux ou limoneux décalcifiés des régions littorales, également dans les anciennes carrières exploitant les poches de sables tertiaires. Toutefois, *V. tetrasperma* peut prospérer localement au point de recouvrir le sol sur plusieurs m².

Vicia lutea

très irrégulièrement répartie mais pouvant abonder par places ; sur une période d'une vingtaine d'années, j'ai observé *V. lutea* environ huit fois dans le département de la Somme et quatre fois dans le nord de l'Oise.

Non loin du cimetière de Montreuil (Pas-de-Calais) une population de *V. lutea* se perpétue sans s'étendre sur un talus péri-urbain qui a connu toutes sortes de remaniements lesquels auraient dû perturber le maintien de cette espèce ou même l'éliminer. Il n'en a rien été et chaque année j'y revois la vesce jaune dont les populations paraissent stables à cet emplacement ; néanmoins, *V. lutea* est jugée "instable". (carte IFFB n°724).

Vicia lathyroides

La fausse gesse est une espèce discrète, xérophile, surtout sabulicole. On la rencontre principalement dans les régions littorales où les substrats sableux ne manquent pas ainsi que sur les pelouses sèches implantées sur les sables calcarifères des confins du Bassin Parisien (par exemple dans le Laonnois).

Vicia villosa

peu de localités en étaient signalées par les anciens botanistes ; une dizaine de pointages d'après Eloy de Vicq (1865) puis par Gonse (1908). Il semble que *V. villosa* soit plus rare que jamais ; ne l'ont signalée que M. Bon, dans les carrières de Boismont proches de Saint Valery en 1996 et V. Boulet dans un champ à Saint Sauveur en 1988 ; dans un cas comme dans l'autre, il

s'agissait de la s/s espèce *varia* (Host.) Corb. de *V. dasycarpa* Ten. Antérieurement M. Bournerias avait observé *V. villosa* « dans les moissons sur calcaire lutétien du Laonnois » (in litt.).

Vicia lens

Comme la lentille était cultivée autrefois en Picardie, il arrivait qu'elle subsiste çà et là en tant qu'adventice des cultures ; toutefois, je ne l'ai jamais rencontrée lors de mes prospections dans le département de la Somme.

3) Espèces naturalisées, plutôt en extension

Vicia tenuifolia

bien qu'elle ne passe pas inaperçue, cette très belle vesce n'était pas signalée par les botanistes ayant parcouru le Pas-de-Calais et la Somme au XIX^{ème} Siècle. Elle est désormais assez répandue et se rencontre le plus souvent sur les talus et les bermes herbeuses bordant les routes ce qui laisse supposer que les transports routiers ont facilité sa dissémination ; plante en extension dont la carte de répartition (n° 725) a été réalisée par l'IFFB (1989).

Vicia pannonica

la vesce de Hongrie est une espèce continentale que l'on rencontre çà et là parfois en peuplements assez importants, le long des routes et sur les talus adjacents à celles-ci. Mr Douchet et moi l'avions découverte vers 1975 sur un talus proche d'Ailly sur Noye où elle ne paraît avoir subsisté ; de même M. Douchet l'avait observée en 1980 entre Sailly le sec et Vaux sur Somme. Je l'ai également observée sur une berme routière près de Fresnoy au val en 1992. Dans les départements voisins, *Vicia pannonica* a parfois été observée. Il s'agit d'une espèce fugace dont la présence demeure occasionnelle.

Vicia sylvatica

compte tenu de son intérêt du point de vue biogéographique, la découverte de *V. sylvatica* dans plusieurs clairières du bois de Fressin (Pas-de-Calais) avait fait l'objet d'une publication (Roussel et Wattez, 1991). Le fait est que la présence de cette plante nord-eurasiatique-continentale est inattendue à 100 mètres d'altitude et à plusieurs centaines de kms des régions montagneuses ou collinéennes où *V.s.* est habituellement observé. La plante s'y maintiendra-t-elle ? Ce n'est pas certain car une prospection récente mais rapide n'a pas permis de la revoir.

Remarque

Huit espèces de Vesces figurent dans les listes de plantes protégées en France ; quatre d'entre elles sont inscrites sur la liste nationale ; aucune de ces huit espèces ne fait partie de la flore du Nord - Pas-de-Calais ou de la Picardie. Quant à *Vicia tetrasperma* subsp. *gracilis*, elle ne fait pas partie de ce « cortège » de huit Vesces protégées...

VI. CONCLUSION

En tirant parti de la découverte de *Vicia tetrasperma* subsp. *gracilis* dans la région amiénoise, le point a été fait sur la présence de cette Fabacée dans le nord de la France et la Picardie ; l'absence d'observations récentes confirme sa rareté. Dans « l'Inventaire de la flore vasculaire du Nord et du Pas-de-Calais » (Boulet *et al.* 1999), il est simplement précisé à son sujet :

« espèce indigène ; rareté ? ; menace : taxon insuffisamment documenté ».

L'observation de *Vicia tetrasperma* subsp. *gracilis* en juin 1999 confirme l'importance phytogéographique du sud-Amiénois ; elle révèle en outre que l'ancien terrain militaire de Saint Fuscien représente un milieu semi-naturel plein d'intérêt méritant d'être l'objet de l'attention des Pouvoirs publics au moment où se pose le problème de sa reconversion.

Mr M. Bournerias a effectué une relecture critique du texte et je l'en remercie.

BIBLIOGRAPHIE

- BALAYER M. et NAPOLI L. 1992. Flore de l'abbé Coste ; nomenclature actualisée sur Flora europaea. *Genève*. n° 9. spécial 194 p. (p. 183).
- BERNARD C. 1996. Flore des Causses. *Bulletin spécial SBCO*. 696 p. (p. 234 carte 582).
- BLAMEY G., GREW-WILSON C. 1989. The illustrated flora of Britain and northern Europe Hodder et Stoughton 544 p. (p. 208).
- BON M. 1996. Contribution floristique *Bull. Soc. Linn. Nord Picardie*. t. XIV p. 108.
- BONNIER G. Grande Flore illustrée de France, Suisse et Belgique. t. III, p. 67, pl. 831.
- BOULLET V. et al. 1999. Inventaire de la flore vasculaire du Nord - Pas-de-Calais ; raretés, protection, menaces et statuts.
CRP - CBNB. *Bulletin Société Bota. Nord France* v. 52 f. 1. non paginé.
- BOURNÉRIAS M. 1984. Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Editions Masson. 3ème édition. SEDES - Paris. 484 p.
- BOURNERIAS M. 1995. Le concept de rareté des espèces végétales. *Cahiers des Nat. N.S.* t. 51. f.2, p. 49-57.
- CORILLION R. 1982. Flore et végétation de la vallée de la Loire. Jouve Paris ed. 736 p. (p. 301).
- COSTE H. 1937. Flore descriptive et illustrée de la France. *Libr. Sciences. Arts Paris*. t. I. 416 p. (p. 310).
- COSSON E. et G. de Saint Pierre. 1861. Flore des environs de Paris. Masson Paris. 962 p. (p. 178).
- DOUCHET M. 1991. Contribution floristique. *Bull. Soc. Linn. Nord Picardie*. t. IX p. 120.
- ELOY DE VICQ. et B. de Brutelette. 1865. Catalogue des espèces vasculaires du département de la Somme. Briez. Abbeville. 318 p.
- FITTER A. 1978. Atlas of the wild flowers of Britain and north Europe. Collins. London p. 102 carte 713.
- FLORA EUROPAEA. 1981. Cambridge Un/Press. volume II 469 p. (p. 133)
- GAVAZZI E. et BERNARD C. 1993. Liste des espèces végétales protégées en France. Secrétariat Faune-Flore MHNP 68 p.
- GONSE E. 1908. Nouveau supplément à la flore de la Somme. *Mémoires Soc. Linn. Nord France* t. XII, 90 p., (p.27).
- GRAVES L. et H. RODIN (ré-impression 1976). Esquisse de la végétation du département de l'Oise ; non paginé.
- GUINOCHET M. et R. deVILMORIN. 1984. Flore de France . Ed. CNRS. f.5 p. 1774.

INSTITUT FLORISTIQUE FRANCO-BELGE. 1989. Documents floristiques t.V. f.1 cartes 724 et 725.

JAUZEIN P. 1995. Flore des champs cultivés. INRA. SOPRA Paris. 898 p. (p. 471).

LAMBINON J. et al. 1992. Nouvelle flore de Belgique...et des régions voisines. Patrimoine jardin Bota. nat. Belg. 1092 p. (p. 367).

LLOYD J. 1876. Flore de l'Ouest . 3ème édition . Baillière Paris 407 p. + supp.

MASCLEF A. 1886. Catalogue des espèces vasculaires du département du Pas-de Calais. Sueur et Savy. 213 p. (p. 42).

NIEL E. 1889. Catalogue des plantes vasculaires de l'Eure. Evreux. 138 p. (p. 32).

OBERDORFER E. 1983. Pflanzensoziologische Exkursions flora. Ulmer. Stuttgart. 1051 p. (p. 609).

POINSOT H. 1972. Flore de Bourgogne. Librairie de l'Univ. Dijon. 402 p. (p. 204).

PROVOST M. 1993. Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse Normandie. Presses Univ. Caen. pl. 230.

PROVOST M. 1998. Flore vasculaire de Basse Normandie t.II. Presses Univ. Caen. 492 p. (p. 258).

RIOMET L.B. et M. BOURNERIAS 1952-61. Flore de l'Aisne. *Soc. Hist. nat. Aisne*. 356 p. (p. 172).

ROUSSEL J.J. et WATTEZ J.R. 1991. L'observation inattendue de *Vicia sylvatica* dans les collines d'Artois. *Le Monde des plantes*. n° 442. p.1-5.

STACE C. 1997. New flora of the British Isles . 2^{ème} édition . Cambridge University Press, 1130 p.

TERRISSE A. 1998. Index des contributions à l'inventaire de la flore Poitou-Charentes. *Bull. S.B.C.O.* t. 29. p. 257-288. (p. 288).

VAN ROMPAEY E. et L. DELVOSALLE. 1979. Atlas de la flore belge et luxembourgeoise. Jardin bot. nat. Belg. carte 399.

WATTEZ J.R. 1980-82. Le chêne pubescent dans le département de la Somme ; un îlot de végétation thermophile-continentale dans le sud d'Amiens. *Bull. Soc. Linn. Nord France* f.2 p. 15-29. f.3 p. 35-52.

WATTEZ J.R. 1991. Présence ancienne et actuelle de l'anémone sauvage (*Anemone sylvestris*) en Picardie occidentale (départements de la Somme et de l'Oise). *Lejeunia* 40p.

WATTEZ J.R. et G. MELENEC. 1995. Comment assurer le maintien de *Gentianella ciliata* dans son unique localité du sud-Amiénois. *Bull. Soc. Linn. Picardie*. t.XIII p. 23-34.

* *
*

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES SPHAIGNES DE PICARDIE (Répartition, écologie et commentaires taxonomiques)

par **Jean-Christophe HAUGUEL**

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Place Ginkgo, Village Oasis
Amiens cedex 1

I. INTRODUCTION

La région picarde est réputée comme ne possédant sur son territoire que peu, voire pas de milieux acides. S'il est vrai que le plateau picard, au sens large, est installé majoritairement sur un substrat crayeux, le sud des départements de l'Oise et de l'Aisne appartiennent au Tertiaire parisien tandis que le nord de l'Aisne occupe des terrains argileux du Jurassique et une petite partie du massif primaire Ardennais. Ces différents substrats, liés aux multiples nappes d'eau de caractéristiques physico-chimiques diverses, sont à l'origine de l'existence de milieux humides diversifiés dont certains sont acides et abritent des sphaignes. Les phénomènes récents d'acidification de surfaces des tourbes réputées alcalines induisent l'apparition de « taches » de sphaignes dans les vallées tourbeuses de la Somme notamment. Ainsi, de nombreux milieux pouvant potentiellement accueillir des sphaignes existent en Picardie.

Les sphaignes de la région picarde n'ont jusqu'alors fait preuve d'aucune étude exhaustive. La bibliographie recèle peu de données et seules quelques études ponctuelles (BOULLET 1991 ; BOURNERIAS, 1953, 1966, 1975,... ; GONSE 1885-1899, GRAVES, 1857 ; ROSE, 1964 ; STOTT et ROSE, 1971 ; SULMONT, 1974) mentionnent des stations. L'espèce la plus commune, *Sphagnum fimbriatum* Wils., présente probablement moins d'une cinquantaine de populations dans la région et le statut de la plupart des taxons est très imprécis. Ainsi, il apparaissait important de synthétiser les données récemment recueillies.

Cette étude n'a pas la prétention de constituer un inventaire exhaustif et complet des populations de sphaignes en Picardie. Elle a pour but de contribuer à la connaissance d'un groupe de bryophytes participant à l'existence d'écosystèmes particuliers et gravement menacés actuellement, les milieux tourbeux acides.

II. MÉTHODE ET NOMENCLATURE

1. Méthode

Cet article se base d'une part sur des données bibliographiques et, d'autre part, sur des données récentes recueillies à titre personnel, dans le cadre d'études menées au sein du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, et sur la base de récoltes provenant de différentes personnes que je tiens à remercier ici : O. BARDET, E. DAS GRACAS, M. DUQUEF, D. KOVALORICK, G. NAUCHE et J.R. WATTEZ dont une partie des récoltes qui s'échelonnent de 1968 à 1999 sont désormais conservées dans mon herbier personnel. R. GAUTHIER a eu la gentillesse d'extraire, de l'herbier Louis-Marie de l'université de Laval au Québec, des récoltes réalisées par lui et par J.-R. WATTEZ dans la région, qu'il en soit vivement remercié. Une lettre manuscrite de J. BARDAT concernant les Landes de Saint Germer-de-Fly (60) a pu également

être exploitée avec la bienveillance de son auteur. Enfin, les indications qu'ont pu me donner V. BOULLET, S. FLIPO, R. FRANCOIS, A. GALLIMARD, C. HENNEQUIN et P. LARERE m'ont également permis d'orienter mes recherches, qu'ils en soient ici remerciés.

Les données reprennent le nom du lieu-dit de l'observation, la commune, le département, l'année d'observation, le numéro de l'échantillon dans mon herbier lorsqu'il a été conservé, le carré UTM 10x10 km du lieu-dit et le nom de la personne ayant effectué la récolte de la plante le cas échéant. J'ai personnellement déterminé tous les taxons cités dans le paragraphe « Localités découvertes ou réactualisées en 1996-99 ». Certaines des récoltes récentes (moins de 10 ans) de J.R. WATTEZ, déterminées par mes soins ou par R. GAUTHIER ont également été placées dans ce paragraphe du fait de la vérification des échantillons (le numéro de l'échantillon est indiqué ainsi : n° xx Herb.Q.F.A.).

Pour chaque section (*Palustria*, *Acutifolia*, *Squarrosa*, *Subsecunda*, *Cuspidata* et *Rigida*), des précisions taxonomiques permettent de distinguer les espèces présentes dans la dition et ponctuellement des clés sont proposées afin d'aider à les déterminer. Pour chaque taxon, les localisations (bibliographiques et récentes) des populations sont ensuite citées. Enfin, des précisions relatives à l'écologie et à la chorologie des taxons dans la dition permettent d'en affiner la connaissance.

Lorsque les données concernant un taxon sont suffisamment nombreuses, une carte de répartition en maille UTM 10 km x 10 km permet de visualiser la répartition de celui-ci. En l'occurrence seules les répartitions des taxons dont plus de 10 populations sont actuellement connues sont présentées ici. Il s'agit de *Sphagnum palustre* L., *Sphagnum papillosum* var. *laeve* Warnst., *Sphagnum squarrosum* Crome, *Sphagnum fimbriatum* Wils. et *Sphagnum subnitens* Dozy & Molk.

2. Nomenclature

Le traitement taxonomique des sphaignes a fait l'objet de nombreux ouvrages dont chacun apprécie à sa façon le rang de certains taxons. La tendance actuelle, principalement imprimée par les auteurs anglo-saxons, est au regroupement de différentes sous-espèces et/ou variétés au sein d'une même espèce (par exemple : selon DANIELS & EDDY (1990) et SMITH (1978), le *Sphagnum crassycladum* Warnst. devient une forme du *Sphagnum auriculatum* (Schimp.) Lindb.). Le présent article n'a pas pour vocation la révision de certains taxons, voire de certains groupes. Cependant, il a bien fallu utiliser une nomenclature.

La nomenclature utilisée est celle adoptée par DANIELS & EDDY (1990) pour toutes les sections sauf pour la section *Subsecunda* pour laquelle j'ai utilisé les récentes mises au points de DIRKSE & ISOVIITA (1987) pour lesquels le nom valide de *Sphagnum auriculatum* Schimp. est *Sphagnum denticulatum* Brid. Cependant, chaque fois que cela a été possible, j'ai essayé de décrire le plus finement et donc le plus précisément possible les échantillons, allant ainsi jusqu'à la forme, notamment pour le *Sphagnum denticulatum* Brid.

III. LA SECTION *PALUSTRIA* LINDB.

1. Espèces présentes en Picardie et précisions taxonomiques

Trois espèces de cette section ont anciennement été citées en Picardie. Cependant, on peut considérer qu'il existe actuellement six taxons de la section *Palustria* dans la dition.

Tout d'abord, signalons la présence du *Sphagnum papillosum* var. *laeve* Warnst. qui a la particularité de ne pas présenter de papilles sur les parois des chlorocystes. La détermination des taxons du complexe *Sphagnum palustre* L. / *Sphagnum papillosum* var. *laeve* Warnst. n'est possible qu'en réalisant un coupe transversale de feuilles raméales. En effet, les chlorocystes de *S. palustre* ont des parois fines, sont de forme triangulaire allongée et sont libres à la face externe des feuilles alors que les chlorocystes de *S. papillosum* var. *laeve* ont des parois épaisses, sont de forme ovoïde, parfois plus ou moins libres sur les deux faces de la feuille mais sont souvent incluses. La prise en compte récente de ces deux taxons dans les déterminations

doit rendre prudent quant à l'utilisation des données anciennes de *S. palustre*. Notons que MEYLAN (1934) arrive à la conclusion que le *Sphagnum papillosum* Lindb. n'est en fait qu'une variété du *Sphagnum palustre* L. et que la forme des chlorocystes en coupe transversale des feuilles raméales présente des variations intrataxonomiques assez importantes (op. cit.). Il apparaît, en effet, que la distinction entre *Sphagnum palustre* L. et *Sphagnum papillosum* var. *laeve* Warnst. n'est pas toujours évidente. IRELAND (1982) différencie les formes non papilleuses de *Sphagnum papillosum* par la présence de cloisons dans les hyalocystes des feuilles caulinaires alors que ces cloisons n'existent pas dans les hyalocystes des feuilles caulinaires de *Sphagnum palustre*. La prise en compte de ce caractère supplémentaire permet de mieux distinguer *Sphagnum papillosum* var. *laeve* de *Sphagnum palustre*.

Les autres taxons présents dans la dition sont : *Sphagnum palustre* var. *squarrosulum* L., *Sphagnum papillosum* Lindb. (forme type dont les parois des chlorocystes sont papilleuses) et *Sphagnum magellanicum* Brid.

2. Localités citées de la littérature

Sphagnum palustre L.

Forêt de Saint-Gobain, route de la Serpentine, Fresnes (02), VIAN, 1962 ;

La Hottée du Diable à Coincy (02), BOULLET, 1991a ;

Landes de Versigny (02), BOULLET, 1991b ;

Tourbière de bombée Cessières (02), STOTT & ROSE, 1971 ;

Bois des Bonshommes, Lachapelle-aux-Pots (60), BOULLET, 1992 ;

Landes de Saint Germer de Fly (60), J. BARDAT (lettre manuscrite), 1993 (plus la var. *squarrosulum*);

Mare des Cliquants à Monceaux (60), BOULLET, 1989 ;

Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (80), SULMONT, 1974 ;

Marais de Balencourt à Davenescourt (80), QUETU & WATTEZ, 1994 ;

Méandre de Frise-Eclusier-Vaux (80), BACROT & al., 1989 ;

Rue (80), marais de Cambron, GONSE (1885-89) in ROSE, 1964 ;

Marais de Saily-Bray (80), n°99103104 (récolte J.R. WATTEZ), 1989 ; (plus quelques brins de la var. *squarrosulum*).

GRAVES (1857) cite le *Sphagnum cymbifolium* Ehr. dans son catalogue mais ne mentionne pas de station.

Sphagnum papillosum Lindb.

Tourbière bombée de Cessières (02), STOTT & ROSE, 1971 ;

Landes de Saint Germer de Fly (60), J. BARDAT (lettre manuscrite), 1993 (ainsi que la forme peu papilleuse).

La var. *laeve* Warnst. est signalée par R. GAUTHIER sur la base d'une récolte de J.R. WATTEZ au marais de Saily-Bray en 1968 (n°W-10 in Herb. Q.F.A.).

Sphagnum magellanicum Brid.

Tourbière bombée de Cessières (02), STOTT & ROSE, 1971.

3. Localités découvertes ou réactualisées en 1996-99

Sphagnum palustre L. (voir la figure 1)

Bois de Parfondru (02), 1999, n°99052001, UTM EQ58 (récolte O. BARDET) ;

Marais de l'Ardon à Etouvelles (02), 1996, UTM EQ48 ;

Marais d'Ollezy (02), 1996, UTM ER10 ;

Mare du Bois Ballet en forêt de Vauclair, Bouconville-Vauclair (02), 1996, UTM EQ 57 ;

Réserve naturelle des Landes de Versigny (02), 1996, UTM EQ39 ;

Réserve naturelle des marais d'Isle de Saint-Quentin (02), 1999, n° 97092801, UTM ER22 ;

Route de la Serpentine, forêt de Saint-Gobain, Fresnes (02), 1997, UTM EQ28 ;

Tourbière bombée de Cessières (02), 1996, UTM EQ38 ;

Tourbière des Longues Tailles à Montceau-les-Leups (02), 1996, n°96050725, UTM EQ39 ;

Tourbière du Fleurichet à Mauregny-en-Haye (02), 1996, UTM EQ58 ;
 Bois de Blacourt (60), 1997, UTM DQ17 ;
 Bois des Lhuyères sud, Lachapelle-aux-Pots (60), 1997, UTM DQ27 (récolte O. BARDET) ;
 Bois de Sérans (60), 1991, (récolte J.R. WATTEZ, vid. R. GAUTHIER, n°4 & 6 in Herb. Q.F.A.), UTM DQ15.
 La grande Tourbière, Saint Paul (60), 1998, n°98052903, UTM DQ27 ;
 Mont Pagnotte, forêt domaniale d'Halatte (60), non daté, n°99103108, UTM DQ75 (récolte J.R. WATTEZ) ;
 Pâtures de Villers-sur-Auchy (60), 1997, UTM DQ18 ;
 Parcelle 5042, forêt de Compiègne, Vieux-Moulin (60), 1997, UTM DQ97 ;
 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, La Queue de l'étang à Blangy-Tronville (80), 1997, n°97030602, UTM DR52 ;
 Réserve naturelle de l'étang Saint Ladre à Boves (80), 1997, n°97030211, UTM DQ52 ;
 Marais de Balencourt, Davenescourt (80), 1997, n°97080101, UTM DR70 (récolte G. NAUCHE) ;
 Marais de Boussicourt (80), 1993, n°99103109, UTM DQ70, (récolte J.R. WATTEZ) ;
 Marais de Glisy (80), 1997, n°97080401, (récolte O. BARDET), et 1998, n°98060101, UTM DR52.

***Sphagnum palustre* var. *squarrosulum* L.**

Forêt de Saint-Michel-en-Thiérache (02), le long du Grand Riaux, 1997, UTM ER83 ;
 Marais d'Ollezy (02), 1996, UTM ER10 ;
 Mares du Domaine de Verdilly (02), 1997, n°97070101, UTM EQ33 (récolte O. BARDET) ;
 Tourbière du Fleurichet à Mauregny-en-Haye (02), 1996, n°96062309, UTM EQ58 ;
 Bois de Morrière, Plailly (60), 1998, n°98082601, UTM DQ64 ;
 Mont Pagnotte, forêt domaniale d'Halatte (60), non daté, n°99103108, UTM DQ75 (récolte J.R. WATTEZ) ;
 Pâtures de Villers-sur-Auchy (60), 1997, UTM DQ18.

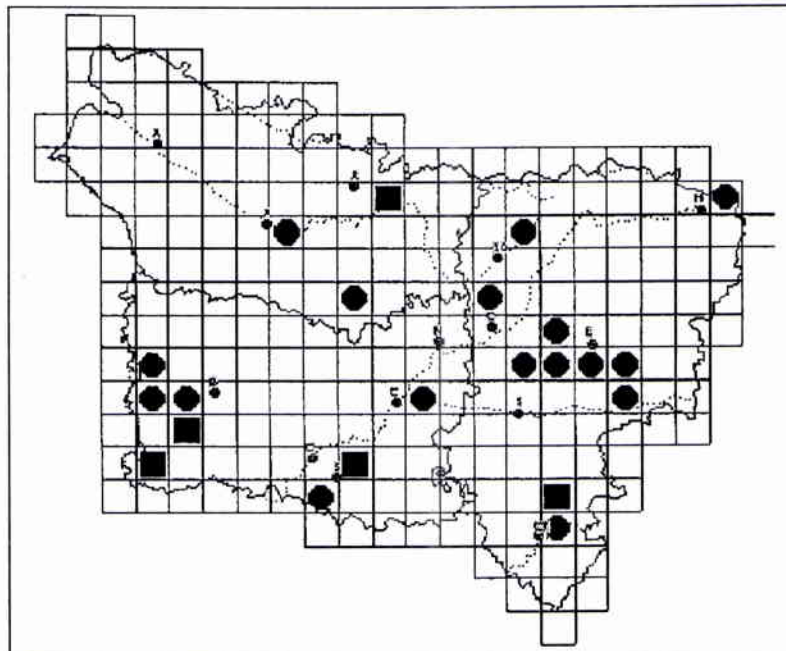


Figure 1 : Carte de répartition UTM 10x10 km de *Sphagnum palustre* L. (inclus la var. *squarrosulum*) en Picardie (● : données 1996-1999 ; ■ : données bibliographiques récentes).

***Sphagnum papillosum* Lindb.**

Marais de l'Ardon à Urcel (02), 1996, n°96071602, UTM EQ48 ;
Tourbière bombée de Cessières (02), 1996, UTM EQ38 (déjà récolté par R. GAUTHIER en septembre 1990, n°6 in Herb. Q.F.A.).

***Sphagnum papillosum* var. *laeve* Warnst.**

Bois de Saponay, Fère-en-Tardenois (02), 1997, n°97072501, UTM EQ35 (récolte O. BARDET) ;
Forêt de Saint-Michel-en-Thiérache (02), le long du Grand Riaux, 1997, UTM ER83 ;
Les Longues Tailles, Montceau-les-Leups (02), 1998, n°98040101, UTM EQ39 ;
Marais de l'Ardon à Urcel (02), 1997, n°97073003, UTM EQ48 ;
Tourbière bombée de Cessières (02), 1996, n°96062503, UTM EQ38 (déjà récolté par R. GAUTHIER en septembre 1990, n°4 & 8 in Herb. Q.F.A.) ;
Tourbière du Fleurichet à Mauregny-en-Haye (02), 1996, UTM EQ58 ;
Bois de Morrière, Plailly (60), 1999, n°99100401, UTM DQ64 ;
Bois de Crème, Glatigny (60), non daté, n°99103117, UTM DQ28 (récolte J.R. WATTEZ) ;
Bois de Savigny (60), non daté, n°99103114, UTM DQ28, (récolte J.R. WATTEZ) ;
Bois de Sérans (60), 1991, UTM DQ15 (récolte J.R. WATTEZ, vid. R. GAUTHIER, n°1, 2, 3 & 7 in Herb. Q.F.A.) ;
Mare du carrefour du Gerfaut, parcelle 5152, forêt de Compiègne, Vieux-Moulin (60), 1997, n°97041201, UTM DQ96 ;
Mares Saint-Louis, Parcelle n°3291, Forêt de Compiègne, Vieux-Moulin (60), 1999, n°99042503, UTM DQ97 ;
Parcelle du poteau des écouteurs, forêt de Coye-la-Forêt (60), 1997, UTM DQ64 ;
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, La Queue de l'étang à Blangy-Tronville (80), 1996, UTM DR52 (déjà récolté par R. GAUTHIER le 4/06/1987, n°8492 & 8483 in Herb. Q.F.A.) ;
Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (80), 1999, n°99100701, UTM DR52 (déjà récolté par R. GAUTHIER le 4/06/1987, n°8487 in Herb. Q.F.A.).

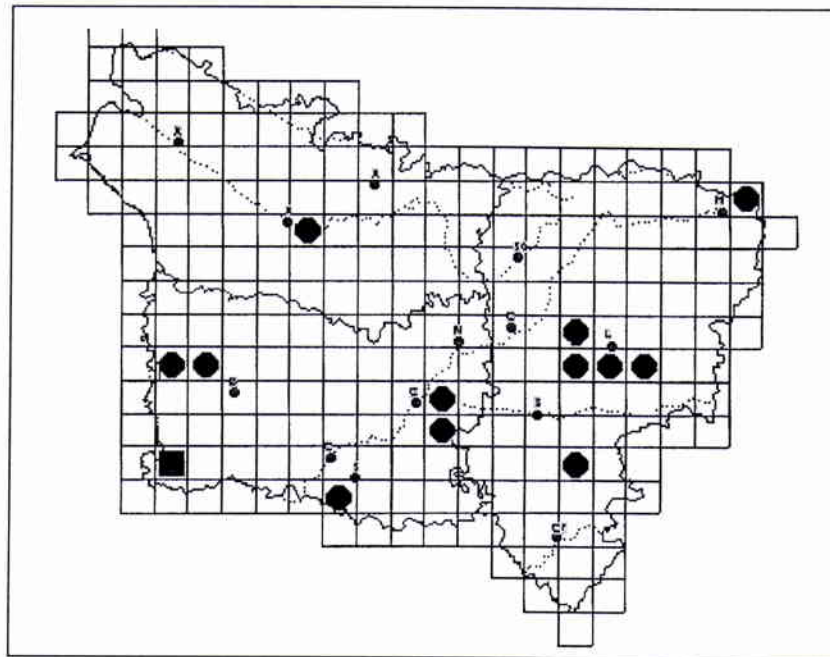


Figure 2 : Carte de répartition UTM 10x10 km de *Sphagnum papillosum* var. *laeve* Warnst. en Picardie (● : données 1996-1999 ; ■ : données bibliographiques récentes).

***Sphagnum magellanicum* Brid.**

Marais d'Ollezy (02), 1997, n°97082001, UTM ER10 ;
Tourbière bombée de Cessières (02), 1996, n°96062501, UTM EQ38 (déjà récolté par R. GAUTHIER en septembre 1990, n°7 in Herb. Q.F.A.).

4. Écologie et commentaires

Sphagnum palustre est une espèce turficole hygrophile, très rarement hydrophile dans la dition, qui accepte des conditions d'ombrage assez fortes puisqu'on la trouve dans le *Sphagno-Betuletum pubescentis*, dans le *Sphagno-Alnetum glutinosae* et les stades dynamiques transitoires de ces groupements (fourrés de saules dont *Salix cinerea* et *Salix aurita*). Dans les prairies, elle peut constituer des faciès dans le *Caro verticillati-Juncetum acutiflori*, notamment à Villers-sur-Auchy. Je ne l'ai que rarement trouvée en position d'insolation directe.

La variété *squarrosulum* se rencontre dans les mêmes conditions et TOUFFET (1969) la cite comme caractéristique du *Betulo-Alneto-Sphagnetum*. Cette variété me semble plus fréquente sur les tremblants à sphaignes et à *Thelypteris palustris* et *Dryopteris cristata* sur les étangs présents dans les vallées tourbeuses de la Somme et de l'Avre. D'après CHOISNET (1997), ce type de milieu est très jeune dans la haute vallée de la Somme (première mention de *Sphagnum* en 1927). Son apparition est due à « un phénomène d'acidification superficiel des sols par lessivage » (op. cit.).

La forme type de *Sphagnum papillosum* est beaucoup plus rare que *Sphagnum papillosum* var. *laeve* dans la dition. En effet, je ne l'ai trouvée qu'à Cessières et à Urcel. Il s'agit d'un taxon des tourbes relativement vieilles, plutôt hygrophile mais parfois hydrophile et qui caractérise des groupements mûres telles que la tourbière bombée à *Vaccinium oxycoccos* de Cessières et la lande tourbeuse de l'*Ericion tetralicis* à Urcel. *Sphagnum papillosum* var. *laeve* est plus commun que la forme type dans la dition. De préférence plutôt hygrophile, parfois hydrophile, ce taxon vit sur des horizons tourbeux vieillissant, sur le bord de mares oligotrophes, mais aussi sur les tremblants tourbeux de la vallée de la Somme et accepte un certain ombrage puisqu'on peut le trouver dans le *Sphagno-Alnetum*, notamment dans les Ardennes picardes.

Enfin, *Sphagnum magellanicum* est typique de la tourbière bombée à *Vaccinium oxycoccos*. J'ai trouvé cette espèce dans les marais d'Ollezy, sur un tremblant à *Thelypteris palustris* en phase terminale d'atterrissement, non envahi par les ligneux du fait de la fauche réalisée à des fins cynégétiques. Cette écologie est assez surprenante, mais l'examen attentif des chlorocystes en coupe trasversale de feuilles raméales et la couleur rouge, typique du taxon, ne peuvent laisser de doute quant à sa détermination .

IV. LA SECTION ACUTIFOLIA EHR.

1. Espèces présentes en Picardie et précisions taxonomiques

La section *Acutifolia* est actuellement représentée en Picardie par 5 taxons. Il s'agit de *Sphagnum fimbriatum* Wils., *Sphagnum girgensohnii* Russ., *Sphagnum capillifolium* (Ehr.) Hedw., *Sphagnum capillifolium* var. *rubellum* (Wils.) A. Eddy et *Sphagnum subnitens* Russ. & Warnst.

La distinction entre *Sphagnum fimbriatum* et *Sphagnum girgensohnii* ne pose pas de problème. Le groupe *Sphagnum capillifolium* / *capillifolium* var. *rubellum* / *subnitens* est un peu plus complexe notamment pour *Sphagnum capillifolium* et *Sphagnum subnitens* dont les feuilles caulinaires présentent parfois des morphologies intermédiaires. Le critère principal de distinction sur lequel je me suis basé est la présence de fibrilles dans les hyalocystes chez *Sphagnum capillifolium* et leur absence chez *Sphagnum subnitens*. Le reflet métallique offert par les feuilles de *Sphagnum subnitens* n'est pas toujours évident à observer.

La distinction entre *Sphagnum capillifolium* et *Sphagnum capillifolium* var. *rubellum* est basée principalement d'après DANIELS & EDDY (1990) sur la taille des pores des hyalocystes de la partie moyenne des feuilles raméales : de 10,0 à 15,0 µm chez *Sphagnum capillifolium* et de 6,0 à 12,0 µm chez *Sphagnum capillifolium* var. *rubellum*. La forme des feuilles caulinaires,

arrondies à l'apex chez *Sphagnum capillifolium* var. *rubellum* et présentant un léger apicule chez *Sphagnum capillifolium* est un critère parfois peu évident à observer et, à l'image du complexe *capillifolium* / *subnitens*, présente parfois des morphologies intermédiaires non déterminable sur la base de ce seul critère.

Un échantillon récolté dans l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, « La Queue de l'étang » à Blangy-Tronville m'a posé des problèmes d'identification. En effet, la forme des feuilles caulinaires est particulière, étroite à la base, puis large au milieu et de nouveau étroite, s'atténuant brusquement en une pointe tronquée-éfilée au sommet, et n'est pas sans rappeler la description faite par LANGE (1982) de *Sphagnum tenerum* Sull. & Lesq. comme le montre la figure 3. Cet échantillon a été soumis à R.B. PIERROT qui, après examen de plusieurs feuilles, l'a nommé *Sphagnum subnitens* avec le commentaire suivant : « les formes appauvries de *Sphagnum capillifolium* et *Sphagnum subnitens* présentent assez souvent la forme figurée (figure 3). Il y a là un piège. ». Les critères permettant de trancher pour cette espèce sont :

- l'enroulement de la pointe des feuilles caulinaires,
- la présence de cloisons multiples dans les hyalocystes de feuilles caulinaires,
- l'absence de fibrilles dans les hyalocystes de feuilles caulinaires.

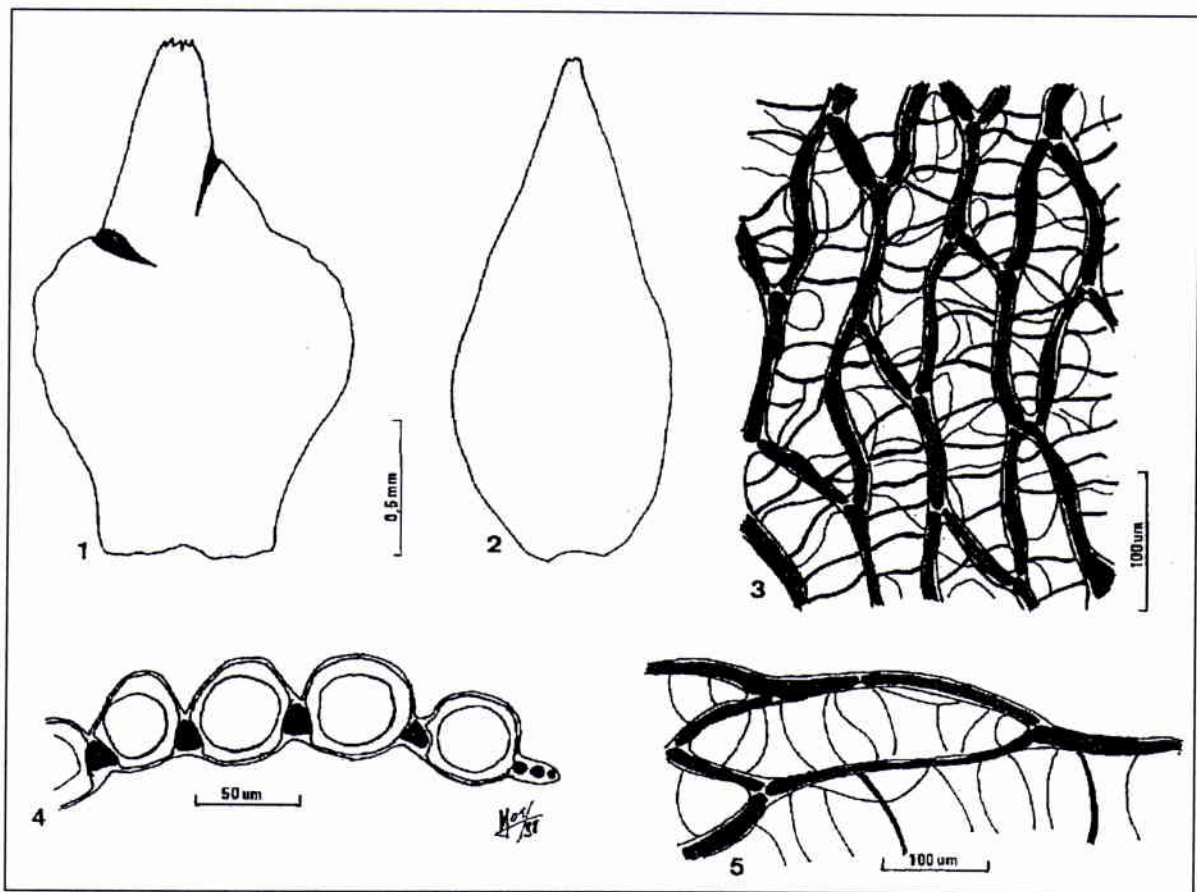


Figure 3 : *Sphagnum subnitens* Russ. & Warnst. : 1 : feuille caulinaire ; 2 : feuille raméale ; 3 : détail du tissu d'une feuille caulinaire (vue en face ventrale) ; 4 : coupe transversale d'une feuille raméale ; 5 : détail du tissu du bord supérieur d'une feuille raméale. (Echantillon n°96110901 - Blangy-Tronville[80]).

2. Localités citées de la littérature

Sphagnum fimbriatum Wils.

Forêt de Saint-Gobain, route de la Serpentine, Fresnes (02), VIAN, 1962 ;
Landes de Versigny (02), BOULLET, 1991b ;
Tourbière bombée de Cessières (02), STOTT & ROSE, 1971 ;

Bois des Bonshommes, Lachapelle-aux-Pots (60), BOULLET, 1992 ;
Landes de Saint Germer de Fly (60), J. BARDAT (lettre manuscrite), 1993 ;
Marais de Sacy-le-Grand (60), FOUCAULT, BOURNERIAS & WATTEZ, 1992 (vid. R. GAUTHIER en Août 1990, in Herb. Q.F.A.) ;
Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (80), SULMONT, 1974 ;
Marais d'Eclusier-Vaux (80), HENDOUX, 1994 ;
Marais d'Epéanancourt (80), HENDOUX, 1993 ;
Méandre de Frise-Eclusier-Vaux (80), BACROT & al., 1989.

***Sphagnum girgensohnii* Russ.**

Mare du Bois Balet en Forêt de Vauclair, Bouconville-Vauclair (02), BOURNERIAS, 1975 (détermination Mme JOVET-AST[M. BOURNERIAS Com. Pers., 1996]).
Réserve naturelle de l'étang Saint Ladre à Boves (80), 2/03/1978, récolte G. SULMONT, vid. R. GAUTHIER, n° T72.

***Sphagnum capillifolium* var. *rubellum* (Wils.) A. Eddy**

Tourbière bombée de Cessières (02), STOTT & ROSE, 1971.

***Sphagnum capillifolium* (Ehr.) Hedw.**

Forêt d'Ermenonville (60), 1982, (récolte J.R. WATTEZ), n°99103121, UTM DQ74 ;
Méandre de Frise-Eclusier-Vaux (80), BACROT & al., 1989 ;
Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (80), SULMONT, 1974 et récolté par R. GAUTHIER le 4/06/1987, n°8486 in Herb. Q.F.A..

Les mentions de *Sphagnum capillifolium* citées par ROSE (1964) dans le département de la Somme semblent être à rapporter à *Sphagnum subnitens* (ROSE, 1964, op.cit.). Dans le doute elle ne seront pas citées dans ce texte.

GRAVES (1857) cite le *Sphagnum capillifolium* Ehr. dans son catalogue mais ne mentionne pas de station.

***Sphagnum subnitens* Russ. & Warnst.**

Tourbière de bombée Cessières (02), STOTT & ROSE, 1971 ;
Les bruyères du Plessis-Villette (60), BOULLET, 1989 ;
Marais de Sailly-Bray (80), 1968, (récolte J.R. WATTEZ, vid R. GAUTHIER, n°W-2 in Herb. Q.F.A.).

3. Localités découvertes ou réactualisées en 1996-99

***Sphagnum fimbriatum* Wils.** (voir la figure 4)

Bois de Parfondru (02), 1999, n°99052001, UTM EQ58 (récolte O. BARDET) ;
Bois du Châtelet, Bézu-Saint-Germain (02), 1997, UTM EQ24 ;
Bois Meunière, Cierges (02), 1997, n°97072501, UTM EQ44 (récolte O. BARDET) ;
Forêt de Mont-Bany, Bruys (02), 1997, n°97080701, UTM EQ45 (récolte D. KOWALORICK) ;
Le Grand Marais, Pierrepont (02), 1998, UTM EQ59 (récolte O. BARDET) ;
Marais communal, Liesse (02), 1998, n°98092501, UTM EQ59 ;
Marais d'Ollezy (02), 1996, n°96062302, UTM ER10 ;
Mare du Bois Ballet en forêt de Vauclair, Bouconville-Vauclair (02), 1996, UTM EQ 57 ;
Réserve naturelle des Landes de Versigny (02), 1996, UTM EQ39 ;
Réserve naturelle des Marais D'Isle à Saint-Quentin (02), 1999, UTM ER22 ;
Route de la Serpentine, forêt de Saint-Gobain, Fresnes (02), 1997, UTM EQ28 ;
Tourbière de bombée Cessières (02), 1996, UTM EQ38 ;
Tourbière du Fleurichet à Mauregny-en-Haye (02), 1996, UTM EQ58 ;
Arrêté de Protection de Biotope des Marais de Bourneville, Marolles (60), 1998, n°98070201, UTM EQ04 ;
Bois de Blacourt (60), 1997, UTM DQ17 ;
Bois de Morrière, Plailly (60), 1997, UTM DQ64 ;
Landes de Saint Germer de Fly (60), 1999, UTM DQ18 ;

Mare des Cliquants à Monceaux (60), 1997, n°97022504, UTM DQ66 ;
 Mares de la Brèvière en forêt de Compiègne, Saint-Jean-aux-Bois (60), 1997, UTM DQ96 ;
 Mare du carrefour du Gerfaut, parcelle 5152, forêt de Compiègne, Vieux-Moulin (60), 1997, n°97041201, UTM DQ96 ;
 Mare du Fort Poirier, parcelle 6051, forêt de Compiègne, Vieux-Moulin (60), 1997, UTM DQ96 ;
 Mares Saint-Louis, Parcelle n°3291, forêt de Compiègne, Vieux-Moulin (60), 1999, n°99042504, UTM DQ97 ;
 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, La Queue de l'étang à Blangy-Tronville (80), 1996, UTM DR52 (déjà récolté par R. GAUTHIER le 4/06/1987, n°8489 & 8496 in Herb. Q.F.A.) ;
 Marais de Boufflers (80), 1989, UTM DR36 (récolte J.R. WATTEZ, vid. R. GAUTHIER, n°744 in Herb. Q.F.A.) ;
 Marais de Genonville à Moreuil (80), 1997, UTM DR61 (récolte M. DUQUEF) ;
 Marais de Glisy (80), 1997, n°97080402 (récolte O. BARDET) et 1998, n°98060102, UTM DR52 ;
 Marais d'Hangest-sur-Somme (80), non daté, (récolte J.R. WATTEZ), n°99103109, UTM DR33 ;
 Marais de Proyart (80), 1999, n°99121002, URM DR72 (déjà récolté par J.-R. WATTEZ et déterminé par R. GAUTHIER en septembre 1988, n°739 in Herb. Q.F.A.) ;
 Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (80), 1996, UTM DQ52 (déjà récolté par R. GAUTHIER le 4/06/1987, n°8485 in Herb. Q.F.A.).

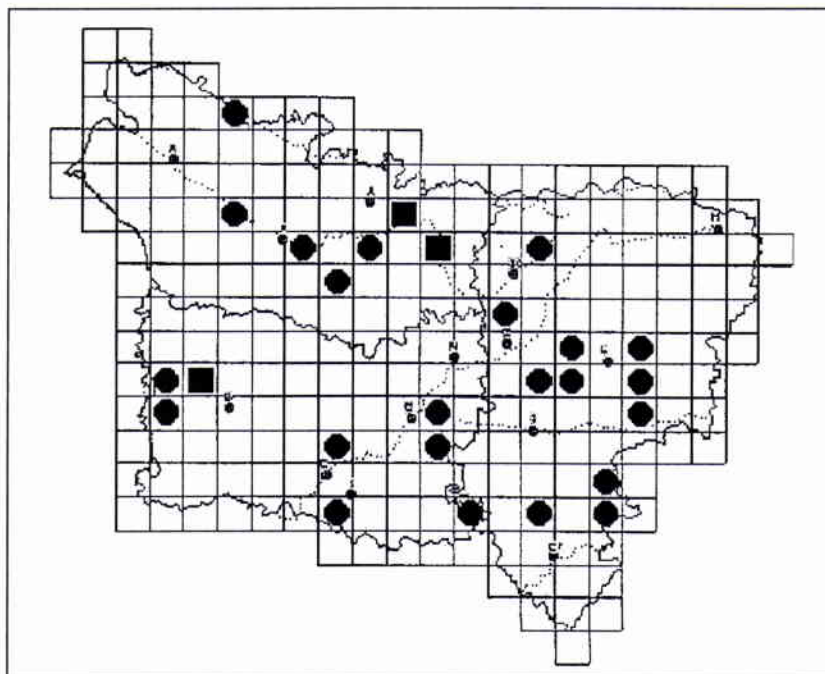


Figure 4 : Carte de répartition UTM 10x10 km de *Sphagnum fimbriatum* Wils. en Picardie
 (● : données 1996-1999 ; ■ : données bibliographiques récentes).

***Sphagnum girgensohnii* Russ.**

Lieu-dit « La Réserve », Forêt de Saint-Michel-en-Thiérache (02), 1998, récolte et détermination P. BOUDIER lors de la cinquième session bryologique de Société Botanique du Centre Ouest, UTM ER83.

***Sphagnum capillifolium* var. *rubellum* (Wils.) A. Eddy**

Tourbière bombée de Cessières (02), 1996, n°96022502, UTM EQ38 (déjà récolté par J.-R. WATTEZ et déterminé par R. GAUTHIER en septembre 1990, n°1 & 5 in Herb. Q.F.A.) ;
 Bois brûlé nord, Reuilly-Sauvigny (02), n°97051501, UTM EQ43.

***Sphagnum capillifolium* (Ehr.) Hedw.**

Réserve naturelle des Landes de Versigny (02), 1996, n°96060601, UTM EQ39 ;
Bois de Morrière, Plailly (60), 1998, n°98080801 et 1999, n°99061003, UTM DQ64 ;
Parcelle 5042, forêt de Compiègne, Vieux-Moulin (60), 1997, UTM DQ97.

***Sphagnum subnitens* Russ. & Warnst.**

Marais communal de Montbavin (02), 1998, n°98020601, UTM EQ38 ;
Marais de Branges (02), 1997, n°97060601, UTM EQ35 ;
Marais de l'Ardon à Urcel (02), 1997, n°96071603, UTM EQ48 ;
Tourbière bombée de Cessières (02), 1996, n°96062505, UTM EQ38 ;
Tourbière du Fleurichet à Mauregny-en-Haye (02), 1996, UTM EQ58 ;
Bruyères de Monceau (60), non daté, n°99103118, UTM DQ66 (récolte J.R. WATTEZ) ;
La Grande Tourbière, Saint Paul (60), 1998, n°98052902, UTM DQ27 ;
Parcelle du poteau des écouteurs, forêt de Coye-la-Forêt (60), 1997, n° 97022212, UTM DQ64 ;
Pâtures de Villers-sur-Auchy (60), 1998, UTM DQ18 ;
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, La Queue de l'étang à Blangy-Tronville (80), 1996, n°96110901, UTM DR52 (déjà récolté par J.-R. WATTEZ et déterminé par R. GAUTHIER en 1984, n°W-3 in Herb. Q.F.A. et récolté par R. GAUTHIER le 4/06/1987, n°8493 & 8495 in Herb. Q.F.A.) ;
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du marais de Genonville, Moreuil (80), non daté, n°99103007, UTM DR61 (récolte J.R. WATTEZ) ;
Marais de Hangest-sur-Somme (80), non daté, n°99103010, UTM DR33 (récolte J.R. WATTEZ) ;
Marais de Picquigny (80), 1998, n°98060101, UTM DR33 (récolte O. BARDET) ;
Marais de Proyart (80), 1999, n°99121001, URM DR72 ;
Marais de Sailly-Bray (80), 1989, n°99103005, UTM DR16 (récolte J.R. WATTEZ, vid R. GAUTHIER, n°9674 in Herb. Q.F.A.) ;
Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (80), 1997, n°97030226, UTM DQ52 (déjà récolté par R. GAUTHIER le 4/06/1987, n°8482 & 8484 in Herb. Q.F.A.).

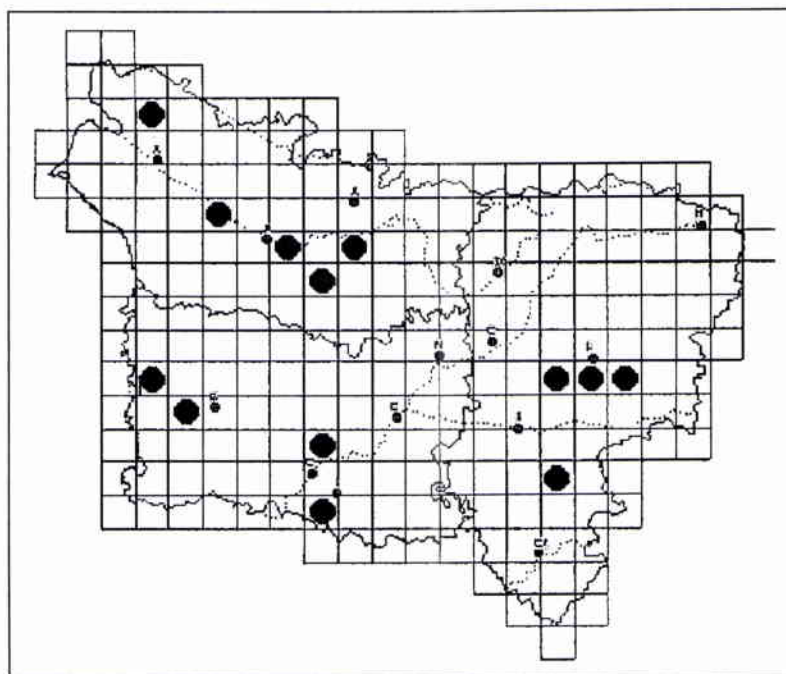


Figure 5 : Carte de répartition UTM 10x10 km de *Sphagnum subnitens* Russ. & Warnst. en Picardie
(● : données 1996-1999 ; ■ : données bibliographiques récentes).

4. Écologie et commentaires

Sphagnum fimbriatum Wils. est le taxon le plus fréquent du groupe *Acutifolia* dans la dition et probablement la sphaigne la plus répandue en Picardie avec *Sphagnum palustre* L. On la trouve préférentiellement dans le *Sphagno-Betuletum pubescentis* dont elle est une bonne caractéristique, mais aussi dans le *Sphagno-Alnetum* et le *Carici elongatae-Alnetum* et plus généralement dans les groupements de l'*Alnion glutinosae*. C'est une des espèces apparaissant en premier sur les tremblants à sphaignes et à *Thelypteris palustris* des vallées tourbeuses de la Somme et de l'Avre. Elle est plutôt sciaphile, hygrophile et parfois hydrophile. Elle semble tolérer des pH assez élevés et disparaît dans les situations d'acidité trop fortes.

Sphagnum girgensohnii Russ. a été signalée par BOURNERIAS (1975) en forêt de Vauclair. Je l'y ai recherché en vain, mais elle doit probablement encore y être présente, les milieux décrits en 1975 par M. BOURNERIAS n'ayant apparemment que peu évolués. Des recherches ciblées sont à effectuer sur les tremblants de la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre de Boves, l'espèce, récoltée par G. SULMONT et déterminée par R. GAUTHIER en 1978, doit encore s'y trouver. La récolte de P. BOUDIER dans les Ardennes a été réalisée dans une aulnaie fangeuse sur substrat siliceux.

Sphagnum capillifolium (Ehr.) Hedw. est exceptionnelle dans la dition. Elle apparaît comme caractéristique du *Calluno vulgaris-Ericetum tetralicis* puisque c'est dans cet habitat que je l'ai trouvé à Versigny, à Plailly et en forêt de Compiègne (cette dernière station étant malheureusement plantée en pins récemment). BACROT & al. (1989) la cite aussi dans la vallée de la Somme à Eclusier-Vaux. Cependant, les mentions anciennes de *Sphagnum capillifolium* ou *S. acutifolium* en vallée de la Somme doivent, selon moi, être considérées avec beaucoup de prudence, à l'exception de celle confirmée par R. GAUTHIER à Boves. En effet des confusion avec *Sphagnum subnitens* Russ. & Warnst ont du être faites d'autant que certaines mentions semblent correspondre au *Sphagnum acutifolium sensu lato* (section *Sphagna acutifolia*). Je n'ai personnellement pas trouvé *S. capillifolium* en vallée de la Somme et de l'Avre. La donnée de *S. capillifolium* à Boves est particulièrement intéressante car elle montre que cette espèce peut aussi coloniser les tremblants des vallées tourbeuses de la Somme.

Sphagnum capillifolium var. *rubellum* (Wils.) A. Eddy est également exceptionnelle dans la dition. Cette espèce de caractère hygrophile à hydrophile semble caractériser des milieux tourbeux plus ou moins tremblants relativement acides. A Cessières, elle forme un tapis, où l'eau affleure, qui accueille *Vaccinium oxycoccos* et *Drosera rotundifolia*. A Reuilly-Sauvigny, elle forme un tapis dense constituant la phase d'atterrissement du radeau flottant à *Juncus acutiflorus*, *Erica tetralix* et *Eriophorum polystachion* dans une mare d'extraction de meulière de Brie (voir chapitre 6.4 pour les stades dynamiques initiaux sur ce site).

Sphagnum subnitens Russ. & Warnst. est plus commune que les taxons précédent. On trouve cette espèce hygrophile et plutôt héliophile notamment sur les tremblants les plus évolués des vallées tourbeuses de la Somme et de l'Avre, à Boves notamment où elle est très abondante. Dans les autres sites, elle peut former des bombements monospécifiques, résultant de phénomène d'acidification superficielle, comme dans les cladiaies des marais de Branges et de Montbavin, et les roselières du *Thelypterido-Phragmitetum* de Blangy-Tronville. Des mesures physico-chimiques, réalisées en 1999 dans le cadre du suivi scientifique de la réserve naturelle de l'étang Saint Ladre à Boves, ont montré que l'eau d'expression de la tourbe superficielle où est installé *Sphagnum subnitens* a un pH de 4,9 et une conductivité de 120 $\mu\text{S}/\text{cm}$, typique d'eau acide et oligotrophe. Pour comparaison, l'eau des étangs à proximité a un pH de 7,9 et une conductivité de 550 $\mu\text{S}/\text{cm}$, typique d'eau alcaline et minéralisée. Dans les marais de l'Ardon et la tourbière du Fleurichet à Mauregny-en-Haye, elle forme des peuplements denses sur les bords de fossés aux eaux oligotrophes, alors qu'en forêt de Coye elle accompagne *Sphagnum papillosum* var. *laeve* dans un petit marais de pente sur sables quartzeux sous une pinède.

V. LA SECTION *SQUARROSA* SCHLIEPH.

1. Espèces présentes en Picardie et précisions taxonomiques

La section *Squarrosa* est représentée en Picardie par deux espèces, *Sphagnum squarrosum* Pers. et *Sphagnum teres* (Schimpr.) Aongstr. Si *Sphagnum squarrosum* est d'identification relativement simple, l'identification de *Sphagnum teres* nécessite quant à elle un examen de caractères microscopiques que sont les 3 à 4 couches de hyalocystes sur la tige et des feuilles plus petites que *Sphagnum squarrosum*.

2. Localités citées de la littérature

Sphagnum squarrosum Crome

Route de la Serpentine, La croix Saint-Jean, forêt de Saint-Gobain, Fresnes (02), BOURNERIAS, 1953 ; VIAN, 1962 ;

Réserve naturelle de l'étang Saint Ladre à Boves (80), SULMONT, 1974 ;

Marais de Genonville, Moreuil (80), non daté, n°99103106 (récolte J.R. WATTEZ) ;

Marais d'Épénancourt (80), HENDOUX, 1993 (cité comme *Sphagnum cf. squarrosum*) ;

Marais de Villers-sur-Authie (80), 1970, n°99103119 (récolté par J.-R. WATTEZ et déterminé par R. GAUTHIER, in Herb. Q.F.A.).

GRAVES (1857) cite *Sphagnum squarrosum* Crome dans le marais de Belloy près de Beauvais, dans les pâtures de Lachapelle-aux-Pots, dans la vallée de Bray (RODIN) et en Forêt de Compiègne (QUESTIER). Le flou dans la localisation de ces stations ne permet pas de vérifier si elles existent encore.

Sphagnum teres (Schimpr.) Aongstr.

Réserve naturelle de l'étang Saint Ladre à Boves (80), SULMONT, 1974.

3. Localités découvertes ou réactualisées en 1996-99

Sphagnum squarrosum Crome

Bois du Châtelet, Bézu-Saint-Germain (02), 1997, UTM EQ24 ;

Bois Meunière, Cierges (02), 1997, n°97072501, UTM EQ44 (récolte O. BARDET) ;

Le Grand Marais, Pierrepont (02), 1998, n°98052301, UTM EQ59 (récolte O. BARDET) ;

Marais de l'Ardon à Urcel (02), 1997, UTM EQ48 ;

Marais d'Ollezy (02), 1996, n°96062303, UTM ER10 ;

Route de la Serpentine, forêt de Saint-Gobain, Fresnes (02), 1996, n°96072207, UTM EQ28 ;

Bois de Lhuyère, La Chapelle-aux-pots (60), n°98040501, UTM DQ27 (récolte O. BARDET) ;

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopie, La Queue de l'étang à Blangy-Tronville (80), 1997, n°97030111, UTM DR52 (déjà déterminé par R. GAUTHIER le 4/06/1987, n°8490 & 8494 in Herb. Q.F.A.) ;

Marais de Picquigny (80), 1998, n°98060101, UTM DR33 (récolte O. BARDET) ;

Marais de Proyard (80), 1999, n°99121003, URM DR72 (déjà récolté par J.-R. WATTEZ en septembre 1988 et déterminé par R. GAUTHIER, n°240 in Herb. Q.F.A.) ;

Réserve Naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (80), 1996, UTM DR52.

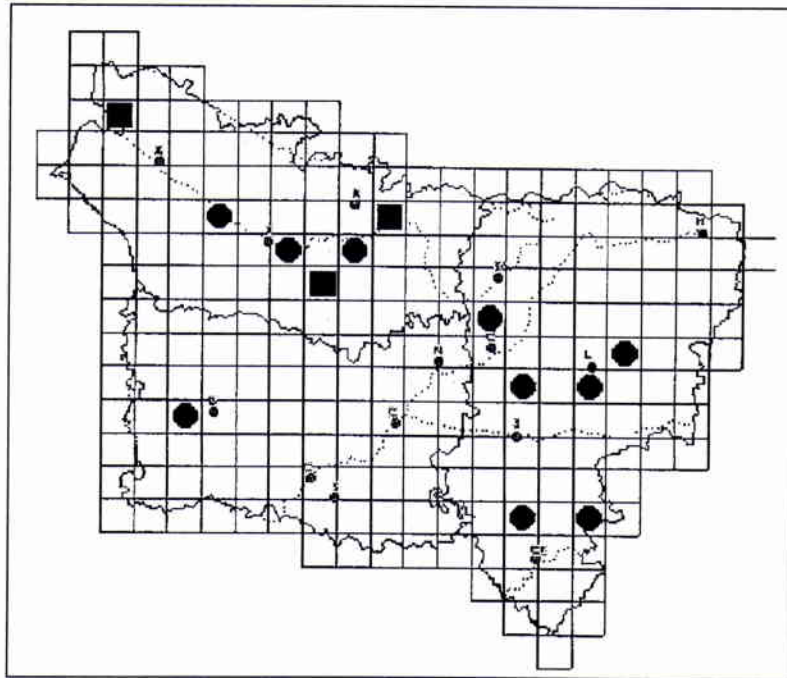


Figure 6 : Carte de répartition UTM 10x10 km de *Sphagnum squarrosum* Crome. en Picardie (● : données 1996-1999 ; ■ : données bibliographiques récentes).

Sphagnum teres (Schimpr.) Aongstr.

Réserve naturelle de l'étang Saint Ladre à Boves (80), 1999, n°99082001 UTM DR52 (déjà récolté par G. SULMONT et déterminé par R. GAUTHIER en janvier 1972, n°T3 et 5).

4. Écologie et commentaires

En Picardie, *Sphagnum squarrosum* vit préférentiellement dans des saulaies et aulnaies mésotrophes à oligotrophes. C'est une espèce d'ombre, voire de demi-ombre, qui disparaît rapidement lors des coupes de ligneux. Elle est plutôt hygrophile, très rarement dans des situations d'inondations même temporaire. La figure 6 montre que *Sphagnum squarrosum* présente une nette préférence pour les saulaies tourbeuses de la vallée de la Somme. Sa quasi-absence du département de l'Oise est assez mystérieuse, notamment dans les grands massifs forestiers (Halatte, Compiègne, Ermenonville...).

Sphagnum teres est toujours présente à l'étang Saint-Ladre à Boves. Elle occupe les bords d'un fossé dont les eaux sont nettement alcalines (pH = 7.5) et mésotrophes (conductivité = 350 μ S/cm). Sur ce site, il s'agit d'une espèce de borbier méso-eutrophes.

VI. LA SECTION *SUBSECUNDA* SCHIEPH.

1. Espèces présentes en Picardie et précisions taxonomiques

La section *Subsecunda* est probablement l'une des plus complexes en France. En effet, les taxons de cette section semblent présenter une variabilité encore plus prononcée que les taxons des autres sections. Plusieurs auteurs (JELENC, 1970 ; DE ZUTTERE, 1974...) se sont interrogés sur la validité de certains taxons et ont mis en évidence l'action de certains facteurs écologiques (et en particulier les durées d'immersion) sur la variabilité des taxons. Il n'est pas de mon propos d'apporter une quelconque contribution à ces problèmes taxonomiques tant je me suis heurté à la difficulté de nommer certains des échantillons de cette section.

J'ai pris le parti de décrire le plus finement possible les échantillons à ma disposition sur la base des descriptions de DANIELS & EDDY (1990), mais avec la nomenclature de DIRKSE & ISOVIITA (1987). Les taxons présents dans la dition sont donc *Sphagnum denticulatum* Brid. fo. *denticulatum*, *Sphagnum denticulatum* Brid. fo. *obesum*, *Sphagnum denticulatum* Brid. fo. *crassicladum*, *Sphagnum subsecundum* subsp. *inundatum* (Russ.) A. Eddy et *Sphagnum contortum* Schultz. Des précisions concernant les synonymies sont données avec la citation des stations anciennes et récentes.

Notons que, sur la base de nombreux échantillons récoltés en France, R. GAUTHIER ne distingue plus *S. inundatum* et *S. auriculatum*, les caractères distinctifs se chevauchant totalement d'après lui (com. pers. 01/2000).

2. Localités citées de la littérature

Sphagnum subsecundum subsp. *inundatum* (Russ.) A. Eddy

Ce taxon n'a jamais été cité dans la dition, mais on peut supposer que certaines mentions de *Sphagnum auriculatum* concernent en fait *Sphagnum subsecundum* subsp. *inundatum*.

Sphagnum denticulatum Brid. fo. *denticulatum* (= *Sphagnum auriculatum* Schimp.)

La Hottée du diable, Coincy (02), BOULLET, 1991a (cité comme *Sphagnum* grp. *auriculatum*) ;

La mare des Cliquants à Monceaux (60), BOULLET, 1989 ;

Bois des Bonshommes, La Chapelle-aux-Pots (60), Boulet, 1994 ;

Landes de Saint Germer de Fly (60), J. BARDAT (lettre manuscrite) 1993 ;

Thiers sur Thève (60), non daté, récolte J.R. WATTEZ, n°99103116 ;

Marais de Villers-sur-Authie (80), 1970, récolte J.R. WATTEZ, vid. R. GAUTHIER, n°W-25 in Herb. Q.F.A.

Sphagnum denticulatum Brid. fo. *crassicladum* (= *Sphagnum crassicladum* Warnst.)

Les landes de Versigny (02), BOURNERIAS et MAUCORPS, 1975 (cité comme *Sphagnum turgidum*), BOULLET, 1991b ;

Landes de Saint Germer de Fly (60), J. BARDAT (lettre manuscrite) 1993.

Sphagnum contortum Schultz. (= *Sphagnum laricinum* (Wils.) ex Angström)

Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (80), SULMONT, 1974.

3. Localités découvertes ou réactualisées en 1996-99

Sphagnum subsecundum subsp. *inundatum* (Russ.) A. Eddy

Bois de Parfondru (02), 1999, n°99071902, UTM ER58 ;

Marais de l'Ardon à Urcel (02), 1997, UTM EQ48 ;

Mare du Bois Ballet en forêt de Vauclair, Bouconville-Vauclair (02), 1996, UTM EQ 57 ;

Réserve naturelle des Landes de Versigny (02), 1996, n°96050709, UTM EQ39.

Sphagnum denticulatum Brid. fo. *denticulatum*

Étang de Houssoye, La Férotterie, Viels-Maison (02), 1997, n°97072401, UTM EQ22 (récolte O. BARDET) ;

Forêt de Saint-Michel-en-Thiérache (02), le long du Grand Riaux, 1997, n°97031204, UTM ER83 ;

Mare du Fort Poirier, parcelle 6051, forêt de Compiègne, Vieux-Moulin (60), 1997, UTM DQ96 ;

Pâtures et Landes de Saint Germer de Fly et de Villers-sur-Auchy (60), 1996, n°96061001, UTM DQ18 ;

Réserve Naturelle des Landes de Versigny (02), 1999, n°99120302, UTM EQ39 ;

Mares Saint Louis, parcelle 3291, forêt de Compiègne, Vieux-Moulin (60), 1997, n°97041204, UTM DQ96 ;

Mare du carrefour du Gerfaut, parcelle 5152, forêt de Compiègne, Vieux-Moulin (60), 1997, UTM DQ96.

Sphagnum denticulatum* Brid. fo. *crassicladum

Réserve Naturelle des Landes de Versigny (02), 1996, n°96070201, UTM EQ39 ;
Bois de Morrière, Plailly (60), 1997, n°97092501, UTM DQ64 ;
Mare des Cliquants à Monceaux (60), 1997, n° 97022504, UTM DQ66.

Sphagnum denticulatum* Brid. fo. *obesum

Bois de Morrière, Plailly (60), 1999, n°99100402, UTM DQ64 ;
Landes de Saint-Germer de Fly et de Villers-sur-Auchy (60), 1999, n°99101001, UTM DQ18.

4. Écologie et commentaires

Sphagnum denticulatum fo. *denticulatum* et *Sphagnum subsecundum* subsp. *inundatum* ont une écologie assez similaire. Ce sont deux taxons hydrophiles souvent absents des situations d'inondation temporaires. On les trouve fréquemment dans les mares d'eaux acides oligotrophes inondées la plupart de l'année. D'après TOUFFET (1969), la forme *denticulatum* est plus hydrophile et se trouve parfois en situation aquatique. *S. subsecundum* subsp. *inundatum* est quasiment le seul taxon que j'ai pu trouvé dans les vasques du *Drosera intermediae-Rhynchosporium albae* dans les marais d'Ardon, groupement qui se développe ici dans des eaux pouvant atteindre un pH de 2,5.

Sphagnum denticulatum fo. *crassicladum* a été trouvée dans des mares oligotrophes acides présentant une période estivale d'assez. Il est assez remarquable de constater que ces trois mares présentent sensiblement les mêmes particularités hydrauliques et hydrogéologiques. Il s'agit de mares creusées dans les sables Thanétien, en cours d'atterrissement assez prononcé du fait de leur envahissement par *Juncus effusus* et présentant des cortèges floristiques acidophiles de haute valeur patrimoniale. A Versigny, cette sphaigne est en compagnie de *Scirpus fluitans* et de *Potamogeton polygonifolius*, tandis qu'à Plailly elle se trouve avec *Hypericum elodes*. A Monceaux, la mare des Cliquants a fait l'objet récemment d'aménagements hydrauliques susceptibles de condamner son fonctionnement si particulier. *Sphagnum denticulatum* fo. *obesum* a été trouvé dans des mares acides oligotrophes sur substrat sablo-argileux.

Enfin, *Sphagnum contortum* Schultz n'a pas été retrouvé à l'étang Saint-Ladre, mais il n'est pas impossible qu'elle y existe encore. Je n'ai donc pas d'élément pouvant préciser son écologie dans la dition.

VII - LA SECTION *CUSPIDATA* EHRH.

1. Espèces présentes en Picardie et précisions taxonomiques

La section *Cuspidata* semble actuellement représentée en Picardie par les quatre taxons suivants : *Sphagnum cuspidatum* Ehrh. ex Hoffm., *Sphagnum angustifolium* (Russ.) C. Jens, *S. flexuosum* Dozy & Molk. et *S. recurvum* var. *mucronatum* (Russ.) Warnst.

Si *Sphagnum cuspidatum* (anciennement cité) est bien définie depuis de nombreuses années, de nombreuses synonymies existent pour le groupe *angustifolium/flexuosum/recurvum* var. *mucronatum* et m'ont posé des problèmes pour l'identification des taxons de ce groupe. Ainsi, DISMIER (1927), AUGIER (1966) et TOUFFET (1969) ne font pas référence au *S. angustifolium* dans leurs flores respectives. SMITH (1993) la considère comme synonyme du *S. recurvum* var. *tenue* M.O. Hill ex A.J.E. Smith tandis que LANGE (1982) lui donne le statut d'espèce tout en précisant que l'observation de plusieurs critères la rapproche nettement du *S. fallax* (Klinggr.) Klinggr. au point que ces deux taxons ne pourrait être en fait qu'une seule

espèce. Enfin, DANIELS et EDDY (1990) considèrent *Sphagnum angustifolium* comme une espèce à part entière.

Sphagnum fallax (Klinggr.) Klinggr. citée ci-dessus est synonyme de *S. recurvum* var. *mucronatum* (Russ.) Warnst. selon la plupart des auteurs, excepté DE ZUTTERE (1974) qui distingue deux espèces (*Sphagnum fallax* (Klinggr.) Klinggr. et *Sphagnum apiculatum* H. Lindb.). Notons qu'il ne mentionne pas *Sphagnum angustifolium* (Russ.) C. Jens dans ses travaux. Notons également que *Sphagnum fallax* (Klinggr.) Klinggr. et *Sphagnum apiculatum* H. Lindb. sont mis en synonymie par FREY & Al (1995).

Enfin, *Sphagnum recurvum* P. Beauv. est cité à plusieurs reprises dans la bibliographie. S'agit-il de *S. flexuosum*, *S. angustifolium* ou *S. recurvum* var. *mucronatum*? D'après GAUTHIER (1991) les auteurs désignaient ainsi *Sphagnum fallax* (Klinggr.) Klinggr. qui correspond actuellement à *Sphagnum recurvum* var. *mucronatum* (Russ.) Warnst.

Le flou entourant ce groupe m'a amené à synthétiser les différentes clés de détermination et, après la révision de mon herbier, de proposer, à titre indicatif, la clé suivante pour le complexe *angustifolium/flexuosum/recurvum* var. *mucronatum*. C'est à partir de ces critères que les taxons cités ci-après ont été déterminés. Notons que d'après DANIELS et EDDY (1990), la variété type de *Sphagnum recurvum* n'existe pas en Europe, tous les taxons du groupe *S. recurvum* se rapportent alors à *Sphagnum recurvum* var. *mucronatum*.

1- *S. flexuosum* : F.C. à sommet arrondi 1,5 fois plus longue que large ; hyalocystes de la partie supérieure de la feuille rarement fibrillées. F.R. : chlorocystes en C.T. exposés à la partie ventrale de la feuille, souvent aussi larges que les hyalocystes, à parois fines. Pores dispersés sur la face externe.

1- F.C. triangulaires-isocèles. F.R. : chlorocystes en C.T. non exposés à la partie ventrale de la feuille.....2

2- *S. angustifolium* : F.C. : Apex non acuminé, aplati ou faiblement résorbé ; 0,7 à 0,9 mm de long. F.R. 1,1-1,6 x 0,3-0,5 mm, chlorocystes en C.T. triangulaires isocèles, à parois épaisses, perforations plus nombreuses dans la partie distale.

2- *S. recurvum* var. *mucronatum* : F. C. : Apex courtement acuminé, un peu cuculé, non fibrillées, largement marginées à la base ; 0,8-1,1 / 0,6-1,0 mm. F.R. 1,4-3,0 x 0,5-0,6 mm, chlorocystes en C.T. triangulaires équilatéraux, à parois fines.

(F.C. : Feuille caulinaire ; F.R. : Feuille raméale ; C.T. : Coupe transversale)

2. Localités citées de la littérature

GRAVES (1857) citait 3 stations de *Sphagnum cuspidatum* dans l'Oise dont deux en forêt de Compiègne. Parmi celles-ci, au lieu-dit « La Brèviaire » que j'ai prospecté sur les indications d'A. GALLIMART, je n'ai trouvé que *Sphagnum recurvum* var. *mucronatum*. GONSE mentionne *Sphagnum cuspidatum* au Bois Marolin à Fescamps (80) mais d'après ROSE (1964) il s'agirait peut-être de *Sphagnum recurvum* P. Beauv. Quoiqu'il en soit, il semble que cette population n'existe plus.

STOTT & ROSE (1971) citent *Sphagnum recurvum* P. Beauv. dans la Tourbière de Cessières (02).

Sphagnum flexuosum Dozy & Molk.

Plusieurs données non publiées de *S. flexuosum* ont pu être rassemblées. Bois de la molière à Sérans (60), 1992, UTM DQ15, récolte J.R. WATTEZ, vid. R. GAUTHIER, n°5 in Herb. Q.F.A. ; Marais de Sailly-Bray (80), 1968, UTM DR16, récolte J.R. WATTEZ, vid. J.C. HAUGUEL, n°99103102 et vid. R. GAUTHIER, n° W-18 in Herb. Q.F.A. ; Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, La Queue de l'étang à Blangy-Tronville (80), 1984, (récolte J.R. WATTEZ, vid. R. GAUTHIER, n°W-15 in Herb. Q.F.A.).

Sphagnum angustifolium (Russ.) C. Jens

Plusieurs données non publiées de *S. angustifolium* ont pu être rassemblées.

Landes de Saint Germer de Fly (60), J. BARDAT (lettre manuscrite) 1993 ;
Bois de Soave à Saint Germain la Poterie (60), récolte J.R. WATTEZ, *vid.* J.C. HAUGUEL, n°99103101 ;
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, La Queue de l'étang à Blangy-Tronville (80), récolte R. GAUTHIER, le 4/06/1987, n°8497 in Herb. Q.F.A.) ;
Marais de Genonville à Moreuil, avant 1990, UTM DR61, R. GAUTHIER (lettre manuscrite) ;
Marais de Proyart (80), 1990, UTM DR72, récolte J.R. WATTEZ, *vid.* J.C. HAUGUEL, n°99103113 et *vid.* R. GAUTHIER, n° 639 in Herb. Q.F.A. (non retrouvée lors de prospections effectuées en 1999).

3. Localités découvertes ou réactualisées en 1996-99

***Sphagnum cuspidatum* Ehrh. ex Hoffm.**

Bois de Morrière, Plailly (60), 1998, n°98082601, UTM DQ64.

Remarque : La mention de *Sphagnum cuspidatum* à Versigny (02) (HAUGUEL, 1997) est erronée, il s'agit en fait de *Sphagnum angustifolium*, taxon méconnu pour ma part en 1996.

***Sphagnum flexuosum* Dozy & Molk.**

Forêt de Saint-Michel-en-Thiérache (02), le long du Grand Riaux, 1997, n°97031204, UTM ER83 ;

Marais de l'Ardon à Urcel (02), 1996, UTM EQ48 ;

Mares de meulière du Bois Brûlé à Reuilly-Sauvigny (02), 1997, n°97051501, UTM EQ43 ;

Mares du Domaine de Verdilly (02), 1997, n°97072001, UTM EQ33 (récolte O. BARDET) ;

Tourbière bombée de Cessières (02), 1996, n°96062506, UTM EQ38 ;

Pâtures de Villers-sur-Auchy (60), 1996, UTM DQ16 ;

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, La Queue de l'étang à Blangy-Tronville (80), 1996, UTM DR52 (déjà récolté par R. GAUTHIER le 4/06/1987, n°8491 in Herb. Q.F.A.) ;

Réserve Naturelle de l'Etang St Ladre à Boves (80), 1996, UTM DR52 (déjà récolté par G. SULMONT et déterminé par R. Gauthier en 1972) .

***Sphagnum angustifolium* (Russ.) C. Jens**

Forêt de Saint-Michel-en-Thiérache (02), le long du Grand Riaux, 1997, n°97061901, UTM ER83 (récolte M. DUQUEF) ;

Mares de meulière du Bois Brûlé à Reuilly-Sauvigny (02), 1997, n°97051501, UTM EQ43 ;

Réserve naturelle des Landes de Versigny (02), 1996, n°96050727, UTM EQ39 ;

Tourbière bombée de Cessières (02), 1996, n°96062504 UTM EQ38 ;

Bois de Lhuyère sud à Lachapelle-aux-pots (60), 1997, n°97062105, UTM DQ25 (récolte O. BARDET) ;

La Grande Tourbière, Saint Paul (60), 1998, n°98052902, UTM DQ27 ;

Landes de Saint Germer de Fly (60), 1999, n°99090301, UTM DQ18.

***Sphagnum recurvum* var. *mucronatum* (Russ.) Warnst.**

Etang de la Logette à Beuvarde (02), 1997, n°97072301, UTM EQ34 (récolte O. BARDET) ;

Lieu-dit « La Réserve », Forêt de Saint-Michel-en-Thiérache (02), 1998, récolte et détermination P. BOUDIER lors de la cinquième session bryologique de Société Botanique du Centre Ouest, UTM ER83 ;

Marais de l'Ardon à Urcel (02), 1996, UTM EQ48 ;

Tourbière bombée de Cessières (02), UTM EQ38, récolte J.-R. WATTEZ, détermination R. GAUTHIER, Septembre 1990, n°2 et 3 in Herb. Q.F.A. ;

Tourbière des Longues Tailles à Montceau-les-Leups (02), 1996, UTM EQ39 ;

Bois de Morrière, Plailly (60), 1999, n°99101901, UTM DQ64 ;

Mares de la Brèvière en Forêt de Compiègne, Saint-Jean-aux-Bois (60), 1997, n°97011911 UTM DQ96 ;

Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (80), 1999, n°99082002 (déjà récolté par R. GAUTHIER le 4/06/1987, n°8488 in Herb. Q.F.A.).

4. Écologie et commentaire

Sphagnum cuspidatum est une espèce hydrophile qui, dans les vasques tourbeuses du Bois de Morrière, se redéveloppe chaque année lors de périodes d'inondation. Elle prend donc place dans les vasques les plus humides dans le *Sphagno-Betuletum pubescentis*. La rareté de ce taxon dans la dition ne permet pas d'en préciser davantage l'écologie.

Sphagnum flexuosum est une espèce hygrophile à hydrophile. Elle se développe principalement sur tremblants, notamment dans la vallée tourbeuse de la Somme (Blangy-Tronville). Les autres populations occupent des mares ou vasques d'eau oligotrophes acides (Cessières, Urcel, Verdilly, Reuilly-Sauvigny et Saint-Michel-en-Thiérache) et sont le plus souvent en situation d'inondation plus ou moins permanente. A Reuilly-Sauvigny, dans une ancienne extraction de meulière de Brie, elle participe aux premiers stades de la formation de tremblants avec *Menyanthes trifoliata* et *Carex rostrata*. Cette espèce supporte un certain ombrage puisqu'on la trouve aussi dans le *Sphagno-Alnetum*, notamment à Saint-Michel.

Sphagnum angustifolium a sensiblement la même écologie que *Sphagnum flexuosum*. Elle a anciennement été notée sur les tremblants de la vallée tourbeuse de la Somme (Proyart). A Versigny, elle forme quelques tâches éparses dans des mardelles du *Sphagno-Betuletum pubescentis*. A Reuilly-Sauvigny, elle se trouve sur les bords du tremblant, à un niveau topographique, supérieur à celui de *Sphagnum flexuosum*, qui ne semble pas inondé en permanence. Enfin, à Lachapelle-aux-pots elle se trouve dans les parties les plus inondées du *Carici elongatae-Alnetum* (O. BARDET, comm. pers. 1997).

Sphagnum recurvum var. *mucronatum* semble un peu plus hydrophile que les deux précédentes espèces car elle se trouve principalement dans les vasques (Urcel et Montceau-les-Leups), étangs (Beuvarde) et fossés (Saint-Jean-aux-Bois). Elle a aussi été notée sur les tremblants des vallées tourbeuses de la Somme et de l'Avre (Blangy-Tronville et Boves).

VIII - LA SECTION *RIGIDA* LINDB.

1. Espèces présentes en Picardie et précisions taxonomiques

Sphagnum compactum Lam. & DC. est la seule espèce de cette section présente en Picardie. Elle est relativement facile à déterminer, c'est pourquoi le faible nombre de mentions anciennes et nouvelles n'est pas le fait d'un manque de prospection mais illustre assez bien sa rareté dans la dition.

2. Localités citées de la littérature

Sphagnum compactum Lam. & DC.

Les landes de Versigny (02), BOURNERIAS et MAUCORPS, 1975, BOULLET, 1991b ;
Marais de l'Ardon à Chailvet (02), BOURNERIAS et MAUCORPS, 1975 ;
Marais de Parfondru (02), BOURNERIAS et MAUCORPS, 1975 ;
Le Bois des Tailles à Guillenfosse (60), BOULLET, 1991c.

GRAVES (1857) cite cinq stations de *Sphagnum compactum* Brid. dans l'Oise. Toutes ces stations ont actuellement disparues. La prise en compte de ces disparitions est cependant intéressante car elles montrent que cette espèce était probablement plus commune anciennement, notamment dans le Bray et le Tertiaire parisien.

3. Localités découvertes ou réactualisées en 1996-99

Sphagnum compactum Lam. & DC.

Bois de Morrière, Plailly (60), 1999, n°99081301, UTM DQ64 ;

Réserve Naturelle des Landes de Versigny (02), 1996, n°96050718, UTM EQ39.

4. Écologie et commentaires

Parmi les anciennes données, notons que la population de Parfondru a été détruite par une plantation de peupliers. Les autres populations subsistent encore à l'heure actuelle. Il existe ainsi 4 populations connues de *Sphagnum compactum* en Picardie et le nombre potentiel d'autres populations est très restreint. En effet, ce taxon de répartition océanique est typique des landes de l'*Ulicion minoris* et plus particulièrement en Picardie du *Calluno vulgaris-Ericetum tetralicis* sur le Tertiaire parisien (Laonnois, Pays de France) et de l'*Ulici minoris-Ericetum tetralicis* dans le Pays de Bray. Ces habitats sont actuellement très menacés dans la dition.

IX- VALEUR PATRIMONIALE ET SPECTRE PHYTOGÉOGRAPHIQUE

Sur la base des connaissances acquises sur les sphaignes de la dition, une synthèse de la valeur patrimoniale du genre *Sphagnum* peut être entreprise pour la région Picardie. Une certaine hétérogénéité dans la connaissance des taxons existe cependant.

La synthèse de la valeur patrimoniale des taxons peut être envisagée selon deux critères principaux, celui de la rareté et celui de la menace. Pour définir le critère de rareté, il semble préférable de privilégier, pour les sphaignes de la dition, une approche par nombre de population de chaque taxons, plutôt que d'utiliser la méthode aréale telle que celle pratiquée pour les plantes vasculaires par le Conservatoire Botanique National de Bailleul (pour la définition des seuils de rareté selon cette méthode, voir BOULLET & TREPPS, 1997). Je me suis donc basé sur la méthode décrite dans le cadre de la définition des bryophytes dites « déterminantes » à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (HAUGUEL & WATTEZ in Propositions méthodologiques relatives à la réactualisation de l'inventaire ZNIEFF en Picardie, 1998). La définition de l'échelle de rareté selon le nombre de populations du taxon est la suivante :

Nombre de populations connues en Picardie	Indice de rareté
1 - 5	Exceptionnel (Ex.)
6 - 10	Très rare (RR)
11 - 20	Rare (R)
21 - 40	Assez Rare (AR)
+ de 41	de Peu Commun à Commun (PC à C)

Le critère de rareté ne permet pas de définir la valeur patrimoniale d'un taxon à lui seul. L'adjonction du critère de menace, qui consiste en une analyse de l'évolution des populations dans le temps, permet d'affiner le degré d'information afin de définir la valeur patrimoniale. Le critère de menace est défini par l'UICN (1994). Le tableau suivant rappelle les différentes catégories et leurs intitulés. Pour connaître leur signification et les critères de sélection (qui sont indiqués à la suite de la catégorie de menace), se reporter au document « Catégories de l'U.I.C.N. pour les listes rouges ».

Abréviation	Signification
EX	Eteint
CR	Gravement menacé d'extinction
EN	Menacé d'extinction
VU	Vulnérable
LR	Faible risque : cd : dépendant de mesures de conservation nt : quasi menacé lc : préoccupation mineure
DD	Insuffisamment documenté
NE	Non évalué

Etant donné que la connaissance des sphaignes est très récente dans la région Picardie, il n'est actuellement pas possible de connaître précisément l'évolution des populations dans le temps. Il faut d'ailleurs espérer que le présent travail pourra y contribuer à l'avenir. La définition du critère de menace pour chaque espèce a donc été réalisée d'après les paramètres suivants :

- la prise en compte de l'évolution des populations d'espèces dans le temps ; on sait notamment que certaines espèces telles que *Sphagnum subnitens* et *Sphagnum fimbriatum* colonisent les tremblants tourbeux de la vallée de la Somme depuis une vingtaine d'années,

- la prise en compte de la menace actuelle de destruction ou de disparition des habitats, c'est par exemple le cas pour *Sphagnum magellanicum* et *Sphagnum teres* dont les populations peu nombreuses sont à la merci de tout bouleversement de leur habitat naturel,

- la prise en compte de l'intégration de ces populations d'espèces dans des programmes de préservation. Par exemple, le suivi et l'aménagement des habitats naturels dans la réserve naturelle des Landes de Versigny (02) sont des facteurs favorables au maintien d'espèces telles que *Sphagnum capillifolium* et *Sphagnum compactum* alors que l'absence d'intervention ciblée sur les habitats hébergeant *Sphagnum girgensohnii* ou *Sphagnum magellanicum* en font des espèces nettement plus menacées à court terme.

La valeur patrimoniale des taxons peut ainsi permettre aux gestionnaires et aux scientifiques de hiérarchiser les priorités d'intervention sur les taxons et, à fortiori, sur leurs habitats.

Les affinités phytogéographiques des sphaignes sont reprises du travail de LECOINTE (1979, 1981a, 1981b et 1988), excepté pour *Sphagnum angustifolium* (Russ.) C. pour lequel j'ai repris les précisions de DANIELS & EDDY (1990).

Les taxons sont traités par cortège phytogéographiques. Pour chacun d'eux, le coefficient de rareté est situé entre parenthèses, suivi du nombre de populations connues comme existantes à ce jour et du degré de menace. Les taxons cités entre parenthèses ne sont pas ou plus connus de Picardie, il s'agit de taxons à rechercher. Les régions naturelles où ils sont susceptibles d'être trouvés sont indiquées à la suite.

Cortège subcosmopolite : 3 taxons soit 14,3 %

Sphagnum palustre L. (inclus la variété *squarrosulum*) (AR - 33 - LR [lc]) ;

Sphagnum magellanicum Brid. (Ex - 2 - CR) ;

Sphagnum cuspidatum Hoffm. (Ex - 1 - EN).

Cortège euryatlantique : 1 taxon soit 4,8 %

Sphagnum denticulatum Brid. fo. *denticulatum* (RR - 10 - VU) ;

Cortège océanique : 4 taxons soit 19 %

Sphagnum compactum Lam. D.C. (Ex - 4 - EN) ;

Sphagnum papillosum Lindb. (Ex - 3 - CR) ;

Sphagnum papillosum var. *laeve* Warnst. (R - 15 - LR[lc]) ;

Sphagnum subnitens Russ. & Warnst. (R - 16 - LR [lc]) ;

(*Sphagnum tenellum* Ehr. ; à rechercher dans le Pays de Bray).

Cortège circumboréale : 8 taxons soit 38,1 %

Sphagnum recurvum var. *mucronatum* (Russ.) Warnst. (RR - 8 - VU) ;

Sphagnum angustifolium (Russ.) C. Jens (RR - 10 - VU) ;

Sphagnum flexuosum Dozy & Molk. (RR - 9 - VU) ;

Sphagnum denticulatum Brid. fo. *crassicladum* (Ex - 4 - EN) ;

Sphagnum denticulatum Brid. fo. *obesum* (Ex - 2 - EN) ;

Sphagnum subsecundum Brid. subsp. *inundatum* (Ex - 4, mais potentiellement plus (RR ?) - DD) ;

Sphagnum contortum Schultz (Ex - 1 - DD) ;

Sphagnum capillifolium (Ehr.) Hedw. (Ex - 3 - EN) ;

(*Sphagnum subsecundum* Nees ; à rechercher dans le tertiaire parisien, le Pays de Bray et les Ardennes).

Cortège circumboréale-orophile : 5 taxons soit 23,8 %

Sphagnum fimbriatum Wils. (AR - 33 - LR [lc]) ;

Sphagnum girgensohnii Russ. (Ex. - 3 - CR) ;

Sphagnum capillifolium var. *rubellum* (Wils.) A. Eddy (Ex. - 2 - CR) ;

Sphagnum squarrosum Crome (R - 14 - LR [lc]) ;

Sphagnum teres (Schimpr.) Aongstr (Ex - 1 - EN) ;

(*Sphagnum russowii* Warnst. ; présent en forêt d'Eu (GAUTIER, 1991), à rechercher dans le Pays de Bray).

L'analyse du spectre phytogéographique permet de replacer les taxons de Picardie dans leur contexte régional. Tout d'abord, signalons qu'il n'y a pas de taxon méditerranéen dans la région. Le cortège important de taxons océaniques et euryatlantique (4+1 soit 23,8 %) illustre bien les influences maritimes et notamment atlantique que subit la région, en particulier sur sa façade ouest. Ces influences semblent cependant nettement atténuées comme le montre l'absence de taxons atlantiques *sensus-stricto*. Il est aussi probable que le substrat crayeux limite les possibilités d'installation des sphaignes sur la façade océanique de la Picardie. Les cartes de répartition présentées dans le présent travail montrent bien la quasi-absence de sphaigne à l'ouest d'Amiens, à l'exception notable de quelques populations restreintes dans la vallée de la Somme.

Le cortège le plus important est constitué de taxons de répartition circumboréale (8+5 soit 61,9%) avec notamment un nombre important d'orophiles qui se trouvent dans des biotopes particuliers, sous l'influence de mésoclimats à tendance montagnards comme par exemple *Sphagnum teres* à Boves et *Sphagnum girgensohnii* à Vauclair. Enfin, la présence de taxons du cortège circumboréal à tendance continentale (*Sphagnum angustifolium*, *Sphagnum recurvum* var. *mucronatum*...) illustre bien les caractéristiques du territoire de confluence climatique atlantique et continentale que représente la Picardie.

X. CONCLUSION

Cette contribution à la connaissance des sphaignes de la Picardie a été l'occasion de faire le point sur la présence de taxons méconnus en Picardie du fait de leur récent dénombrement taxonomique (*Sphagnum angustifolium*, *Sphagnum flexuosum*, *Sphagnum subsecundum* subsp. *inundatum*) ou de leur confusion avec d'autres taxons (*Sphagnum papillosum* var. *laeve*). La Picardie compte donc 22 taxons (en comptant la variété *squarrosulum* de *Sphagnum palustre*) dont 12 au moins, soit plus de la moitié des taxons recensées, peuvent être considérés comme étant exceptionnels dans l'état actuel des connaissances. Celles-ci sont cependant encore insuffisantes et de nombreuses prospections complémentaires permettront d'affiner la connaissance des sphaignes dans la région, en particulier en Thiérache, dans le Tertiaire parisien et dans le Vexin.

D'ores et déjà il apparaît très nettement que certains taxons sont en expansion, notamment *Sphagnum fimbriatum* et *Sphagnum palustre*, suite à des phénomènes d'acidification

de milieux tourbeux. D'autres taxons, tels que *Sphagnum teres* à Boves ou *Sphagnum compactum* à Versigny voient leurs biotopes aujourd'hui préservés, notamment grâce à l'action du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Enfin, certains sont menacés de disparition à court terme, soit par destruction de leurs habitats, soit, comme pour *Sphagnum magellanicum* et *Sphagnum capillifolium* var. *rubellum*, au marais de Cessières, par une absence d'intervention adaptée à la gestion de leurs habitats. Une politique interventionniste adaptée sur ces milieux est nécessaire à brève échéance afin de conserver un patrimoine tout aussi remarquable qu'original en Picardie, celui des sphaignes.

Remerciements : Outre toutes les personnes qui ont contribué à la récolte d'échantillons, je tiens à remercier tout particulièrement R.B. PIERROT qui a eu la gentillesse de vérifier certains échantillons délicats et de m'expliquer les principaux critères d'identifications. Je tiens également à rendre hommage à A. LECOINTE qui, malgré la maladie, a eu la gentillesse de collecter des éléments bibliographiques et de me les faire parvenir.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGIER J., 1966 - Flore des Bryophytes. *Ed. Lechevalier, Paris*. 700 p.
- BACROT S., BACROT M.P., BOULLET V., JULVE P. & MERCIER E., - 1989 - Vallées de la Somme et de l'Ancre. Association intercommunale de développement économique de la région d'Albert. *B.I.E.A.*
- BOULLET V., 1989 - Etude phytocoenotique du Golf de Villette. *Station Internationale de Phytosociologie*.
- BOULLET V., 1991a - Expertise écologique de la « Hottée du Diable ». *Station Internationale de Phytosociologie, D.R.A.E. Picardie*.
- BOULLET V., 1991b - Etude écologique des Landes de Versigny. *D.R.A.E., C.R.E.P.I.S., Bailleul*, 132 p.
- BOULLET V., 1992 - Contraintes majeures du patrimoine naturel de l'avant projet d'itinéraire de la RN 31 de Rouen à Beauvais. *CTE Picardie, C.R.E.P.I.S., Bailleul*.
- BOURNÉRIAS M., 1953 - Compte Rendu de l'excursion du 7/06/1953 dans le Laonnois. *Cahiers des Nat. Bull. N. P.*, 8 : 61-63.
- BOURNÉRIAS M., 1955 - Troisième excursion dans le Laonnois (19/06/1955). *Cahiers des Nat. Bull. N. P.*, 11: 111-114.
- BOURNÉRIAS M., 1975 - Inventaire écologique de l'Aisne. *Ministère de la qualité de la vie*. 162 p.
- BOURNÉRIAS M. & GAUME R., 1954 - Excursion dans le Laonnois le 30/05/1954. *Cahiers des Nat. Bull. N. P.*, 9 : 86-88.
- BOURNÉRIAS M., MAUCORPS J., 1975 - Les landes oligotrophes des «usages» de Versigny (Aisne, France). *Doc. Phyto.*, Fasc. 9-14 : 19-37.
- BOURNÉRIAS M., TOMBAL P., 1973 - Compte-rendu de la 101e session extraordinaire de la Société : les marges NW et N de l'Ile-de-France 6-11 septembre 1972. *Bull. Soc. Bot. Fr.*, T. 120 : 233-240.
- CHOISNET G., 1997 - Synthèse bibliographique floristique et phytocoenotique de la haute vallée de la Somme : statut actuel et passé, évolution du patrimoine végétal. *Conservatoire*

des Sites Naturels de Picardie, Centre Régional de Phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul.

DANIELS R.E., EDDY A., 1990 - Handbook of European Sphagna. *H.M.S.O.* (Londres).

DE ZUTTERE Ph., 1974 - Les Sphaignes de Belgique. Réflexion sur la systématique du genre *Sphagnum* L.. Clés de détermination et petit prodrome de la flore des Sphaignes de Belgique. *Les Naturalist. Belg.* T.55 : 258-282.

DIRKSE R.E. & ISOVIITA P., 1987 - *Sphagnum denticulatum*, an older name for *S. auriculatum*. *J. Bryol.*, 14 (2) : 388-389.

DISMIER G., 1927 - Flore des sphaignes de France. *Arch. Bot.*, 1, mémoire n°1, 63 p.

FOUCAULT B. de, BOURNERIAS M. & WATTEZ J.-R., 1992 - Données floristiques et phytosociologiques récentes sur le Marais de Sacy-le-Grand (Oise). I. Les milieux tourbeux basiclines. *Bull. Soc. Bot. Fr.*, 139, *Lettres bot.* (1) : 75-91.

FREY W., FRAHM J.P., FISCHER E., LOBIN W., 1995 - Die Moos- und Farnpflanzen Europas - Kleine Kryptogamenflora. *G. Fischer ed.*, 426 p.

GAUTHIER R., 1991 - Les sphaignes de la forêt d'Eu, Seine-Maritime. *Bull. Soc. Linn. Nord-Pic.* 9 : 29-43.

GRAVES L., 1857 - Catalogue des plantes croissant dans le département de l'Oise, Bryophytes. p. 158-173.

HAUGUEL J.-C., 1997 - La végétation bryophytique de la Réserve Naturelle des Landes de Versigny (Aisne). *Bull. Soc. Lin. Nord-Pic.* Vol. 15 : 32-39.

HENDOUX F., 1994 - Eléments sommaires de diagnostic initial et de bioévaluation des habitats et de la flore. *DDA de la Somme, Centre Régional de Phytosociologie.* 50p. + annexes.

IRELAND R.R., 1982 - Moss flora of the maritime provinces. *National Museum of Natural Sciences, National museums of Canada, Publication de Botanique n°13.* 738 p.

JELENC F., 1970 - Contribution à l'étude du genre *Sphagnum*, I. - Une mare temporaire du domaine atlantique européen. *Rev. Bryo. et Lichén.*, T. XXXVII, Fasc. 1 : 17-32.

LANGE B., 1982 - Key to northern boreal and arctic species of *Sphagnum*, based on characteristics of the stem leaves. *LINDBERGIA* 8 : 1-29.

LECOINTE A., 1979 - Intérêts phytogéographiques de la bryoflore normande. 1 - Les cortèges cosmopolites et méditerranéen s.l. *Bull. Soc. Linn. Normandie* (Caen), 107 : 61-70.

LECOINTE A., 1981a - *Ibid*°. 2 - Le cortège atlantique s.l. *Idib*°. 108 : 58-60.

LECOINTE A., 1981b - *Ibid*°. 3 - Le cortège circumboréal s.l. *Idib*°. 109 : 55-66.

LECOINTE A., 1988 - *Ibid*°. 4 - Additions, corrections, spectres biogéographiques et écologiques s.l. *Idib*°. 110-111 : 23-40.

MÉRIAUX J.L., SCHUMACKER R., TOMBAL P., ZUTTERE DE P., 1978 - Contribution à l'étude des boulaies à sphaignes dans le nord de la France, l'Île-de-France et les Ardennes. *Coll. phyto.* VII : 477-494.

MEYLAN C., 1934 - Sur la valeur spécifique de *Sphagnum papillosum* Lindbg. *Rev. Bryol. & Lichén.* N.S. VII, 3-4 : 184-187.

PIERROT R.B., 1982 - Les Bryophytes du Centre-Ouest : Classification, Détermination, Répartition. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* (Royan), n° spéc. 5 : 1-123.

ROSE F., 1964 - Contribution pour une flore des Bryophytes du Nord de la France (Pas de Calais, Somme et Nord). *Bull. Soc. Bot. France* (Paris), T. 111, 90ème session : 209-238.

SMITH A.J.E., 1978 - The Moss Flora of Britain & Ireland. *Cambridge Univ. Press.*

STOTT Ph. & ROSE F., 1971 - Contribution à la flore des Bryophytes et des Lichens du Laonnois. *Bull. Soc. Bot. Nord France*, 24 : 155-159.

SULMONT G., 1974 - Une tourbière à sphaignes et *Huperzia selago* dans la vallée de l'Avre à Boves (Somme). *Bull. Soc. Bot. N. France*, 26-37 (1-4) : 17-20.

SULMONT G. (G.E.P.O.P.), 1985 - Le marais de Blangy-Tronville, un site à préserver.

TOUFFET J., 1969 - Les sphaignes du massif Armoricaïn, recherches phytogéographiques et écologiques (Thèse). *Bot. Rhedonica*, A, 6 : 1-357.

U.I.C.N. , 1994 - Catégories de l'U.I.C.N. pour les listes rouges. *Commission de sauvegarde des espèces de l'U.I.C.N.*, 22 p.

VIAN B., 1963 - Recherches sur la végétation bryophytique en forêt de Saint-Gobain (Aisne). *Revue Bryol. et Lichén.* 29 : 95-156.

WATTEZ J.R., 1977 - Note sur la répartition des bryophytes dans le nord de la France. *Bull. Soc. Bot. N. France*, 30 (3) : 53-63.

WATTEZ J.R., 1985 - Seconde note sur la répartition des Bryophytes dans le Nord de la France. *Bull. Soc. Linn. Nord Picardie*, 5 N.S. : 30-59.

* *
*

TROISIÈME NOTE SUR LA RÉPARTITION DES BRYOPHYTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

par **Jean-Roger WATTEZ**

Laboratoire de Botanique et de Cryptogamie
Faculté de Pharmacie, 1 rue des Louvels, F-80037 AMIENS CEDEX

Résumé

Ce travail regroupe des observations poursuivies pendant une douzaine d'années sur les Bryophytes observées dans l'Ouest du Nord de la France. Il est scindé en deux parties :

- dans la première partie figurent des pointages nouveaux d'espèces évoquées antérieurement
- la seconde partie regroupe des informations au sujet d'une vingtaine d'espèces rares ou méconnues dans la région parcourue telles *Archidium alternifolium*, *Brachythecium glareosum*, *Bryum flaccidum*, *Ulota phyllantha*...

Abstract

The author has collected during more than twelve years a lot of informations upon the distribution of Bryophytes in the western part of north France ; two classes of Bryophytes have been separated :

- new localities of species which had been mentioned in a previous paper.
- the discovery of uncommon or unknown species in that country such as *Archidium alternifolium*, *Brachythecium glareosum*, *Bryum flaccidum*, *Ulota phyllantha*...

Une quinzaine d'années après la parution de la seconde note (Wattez, 1985), j'ai tenu à présenter ce troisième apport à la connaissance de la bryoflore du Nord de la France ; il concerne plus précisément la partie occidentale de la région c'est à dire le département de la Somme, le nord du département de l'Oise, l'ouest et le sud du Pas-de-Calais. Cette mise au point comportera deux parties :

- tout d'abord l'indication de pointages nouveaux s'ajoutant à ceux déjà signalés dans les deux publications précédentes ; seuls de brefs commentaires accompagneront ces données nouvelles ;
- par contre la découverte de Bryophytes méconnues (voire nouvelles) dans le territoire prospecté sera commentée plus longuement compte tenu de l'intérêt de ces observations inédites.

N.B. : La nomenclature retenue est celle de A.J.E. Smith (1978 et 1981) ; lorsqu'elles sont précisées, les caractéristiques phytogéographiques proviennent des publications d'A. Lecointe (1979 et 1981).

I. POINTAGES NOUVEAUX

1. Mousses

Aulacomnium palustre (Hedw.) Schw.

Accompagnant généralement les touffes de sphaignes ; observée dans certaines cuvettes du pré communal d'Ambleteuse (Pas-de-Calais), également dans la vaste dépression se trouvant dans le bois de la Mollière de Sérans (Oise) en limite du Vexin, aux côtés d'*Osmunda regalis* ainsi que dans la petite lande à Ericacées et *Carum verticillatum* proche de Saint Germer de Fly ; se maintient dans la carrière de Monthuis, proche de Saint Josse (Pas-de-Calais) aux côtés de *Drosera rotundifolia*.

***Bartramia pomiformis* Hedw.**

B. pomiformis demeure rare dans la région prospectée et peu de pointages nouveaux de cette Bryale acidiphile ont été observés. Citons le bois de Ricquebourg dans le Noyonnais et le bois du Ploys près de Thoix (sud de la Somme). Dans les deux cas, *B. pomiformis* se développait sur les limons décalcifiés de talus forestiers, soit en lisière de bois, soit sur les versants d'un chemin encaissé.

***Brachythecium populeum* (Hedw.) Br. eur.**

« Muscinée rarement mentionnée dans la région considérée » écrivais-je antérieurement. Cette opinion se confirme puisque seul un pointage nouveau s'est ajouté aux quelques observations antérieures : sur la partie aérienne de racines dans une « creuse » proche de Hiermont (80).

***Calliargon giganteum* (Schimp.) Kindb.**

C. giganteum est une espèce inféodée aux secteurs les plus inondés au sein des milieux tourbeux. Les bryologues du XIX^{ème} siècle en signalaient quelques localités et considéraient cette espèce comme « rare ». *C. giganteum* subsiste en plusieurs points des marais arrière-littoraux : Sailly-bray, Neuville, Romaine, dans certaines pannes dunaires (Quend), dans un pré communal à Mareuil-Caubert en vallée de la Somme et dans les marais tourbeux de la vallée de l'Authie à Roussent et Maintenay ; il a été récolté également dans plusieurs mares de la forêt de Laigue (60).

***Campylium elodes* (Lindb.) Kindb.**

C. elodes passe facilement inaperçue aux côtés de *C. stellatum* et des *Drepanocladus* (div. sp.) avec lesquels cette espèce palustre se développe habituellement. C'est pourquoi peu de localités en sont signalées ; à celles que j'avais indiquées (Wattez, 1985) s'ajoutent les suivantes :

- marais tourbeux de Genonville près de Moreuil et de Bouzencourt près de Le Hamel (80) ;
- marais tourbeux de Laniscourt dans le Laonnois (02) ;
- dépression dunaire à Stella-plage (Pas de Calais) (échantillon confié à Mr Pierrot qui l'a nommé).

***Campylopus introflexus* (Hedw.) Brid.**

Cette muscinée allochtone poursuit son implantation dans les milieux ouverts pour peu que la réaction ionique du substrat ne soit pas trop acide. De très nombreux pointages en ont été recensés... que je renonce à citer !

***Climacium dendroides* (Hedw.) Web. et Mohr.**

dont j'avais noté la raréfaction par rapport à l'opinion de Gonse qui le considérait comme A.C. dans la Somme a été revu en quelques sites, mais jamais en abondance.

- d'une part dans les parties boisées de vallées marécageuses : Authie (marais de Dominois), Somme (marais de Proyard), Avre (marais de Boussicourt).
- d'autre part dans des cuvettes du pré communal d'Ambleteuse (Pas-de-Calais).

***Cratoneuron commutatum* (Hedw.) Roth.**

Autant cette muscinée productrice de « tuf » peut être abondante dans certaines régions, autant elle peut être rare ailleurs. C'est pourquoi je signale sa présence dans un ruisselet forestier à Marlimont près de Croutoy (60) ; probablement est-elle plus répandue sur le calcaire lutétien que sur les substrats crayeux car ceux-ci sont trop "filtrants".

***Cryphaea heteromalla* (Hedw.) Mohr.**

La raréfaction de cette épiphyte considérée comme poléophobe est manifeste et plusieurs auteurs l'ont confirmé ; aussi est-il réconfortant d'ajouter une dizaine de pointages aux localités préalablement mentionnées ; ils se répartissent comme suit :

- Pas-de-Calais
 - ° bois de Beaulieu près de Ferques